

Rapport

# Planifier un atterrissage en douceur : analyse économique des enjeux en immigration au Québec

Mai 2025

---

Pierre-Carl Michaud  
*HEC Montréal et CIRANO*



Je voudrais remercier un certain nombre de personnes m'ayant aidé dans la rédaction de ce rapport. D'abord, je souhaite remercier Pierre Fortin, Anne Michèle Meggs, Daniel Parent, Benoit Dostie, Jean-François Gauthier, David Boisclair et Frédéric Fleury-Payeur pour les échanges qui ont contribué à ma réflexion. Je voudrais remercier Xavier Dufour-Simard pour son travail exceptionnel avec les microdonnées de Statistique Canada (à travers le Centre interuniversitaire québécois en statistiques sociales), François Laliberté-Auger pour son aide avec les données de l'ISQ et Yann Décarie pour ses conseils méthodologiques sur les dimensions démographiques. Finalement, je souhaite remercier Sébastien Ménard du MIFI pour les recommandations sur les sources de données et leur interprétation. Ce rapport contient des données et informations obtenues en date du 15 février 2025. Je demeure seul responsable des analyses et interprétations présentées dans ce rapport.

### **Les partenaires de la Chaire de recherche Jacques-Parizeau en politiques économiques**

Banque CIBC  
Banque Nationale  
Beneva  
BMO Groupe financier  
Caisse de dépôt et placement du Québec  
CGI  
Cogeco  
Desjardins  
Énergir  
Fonds de solidarité FTQ  
Groupe Banque TD  
Héroux-Devtek  
Ministère des Finances du Québec  
Québecor  
RBC Fondation

© 2025 Pierre-Carl Michaud. Tous droits réservés. All rights reserved. Reproduction partielle permise avec citation du document source, incluant la notice ©. Short sections may be quoted without explicit permission, if full credit, including © notice, is given to the source.

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec et Bibliothèque et Archives Canada, 2025.  
ISBN 978-2-9821971-2-1

# Planifier un atterrissage en douceur : analyse économique des enjeux en immigration au Québec<sup>1</sup>

Pierre-Carl Michaud  
Chaire de recherche Jacques-Parizeau en politiques économiques  
HEC Montréal

Mai 2025

## Résumé

Ce rapport vise à analyser d'un point de vue économique les voies qui s'offrent au Québec afin de planifier un atterrissage en douceur des niveaux d'immigration vers une dynamique soutenable, susceptible d'offrir les meilleures conditions possibles aux nouveaux arrivants afin de connaître du succès et à la société québécoise pour bénéficier de l'apport positif de l'immigration aux plans démographique et économique. Pour ce faire, le rapport documente la dynamique récente de l'immigration au Québec, en prenant soin d'inclure l'immigration temporaire, et analyse l'importance de l'immigration pour la croissance du PIB par habitant dans les décennies à venir. Par ailleurs, le rapport se penche sur le succès d'intégration économique récent des immigrants dans un nouveau système d'immigration en deux étapes et sur l'apport de l'immigration récente afin de soulager la rareté de main-d'œuvre dans les régions du Québec. Finalement, le rapport offre une analyse de scénarios alternatifs d'immigration temporaire et permanente afin de juger des cibles qui sont réalisables et des actions à prendre pour atteindre ces cibles.

---

<sup>1</sup> Je voudrais remercier un certain nombre de personnes m'ayant aidé dans la rédaction de ce rapport. D'abord, je souhaite remercier Pierre Fortin, Anne Michèle Meggs, Daniel Parent, Benoit Dostie, Jean-François Gauthier, David Boisclair et Frédéric Fleury-Payeur pour les échanges qui ont contribué à ma réflexion. Je voudrais remercier Xavier Dufour-Simard pour son travail exceptionnel avec les microdonnées de Statistique Canada (à travers le Centre interuniversitaire québécois en statistiques sociales), François Laliberté-Auger pour son aide avec les données de l'ISQ et Yann Décarie pour ses conseils méthodologiques sur les dimensions démographiques. Finalement, je souhaite remercier Sébastien Ménard du MIFI pour les recommandations sur les sources de données et leur interprétation. Ce rapport contient des données et informations obtenues en date du 15 février 2025. Je demeure seul responsable des analyses et interprétations présentées dans ce rapport.

## Table des matières

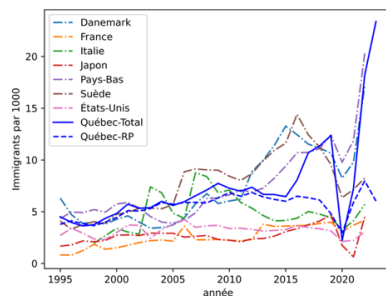
Sommaire .....	3
Le contexte démographique .....	6
La dynamique de l'immigration internationale.....	9
Les impacts économiques de l'immigration .....	15
Convergence économique des immigrants .....	22
L'immigration va-t-elle là où la rareté de main-d'œuvre existe? .....	31
Scénarios de planification et leurs impacts démographiques .....	36
Conclusions.....	47
Annexes.....	50
A. Modèle de projection .....	50
B. La transition vers la RP est-elle différente par programme et durée de séjour? .....	53
C. Comparaisons des RNP .....	54
D. Convergence économique : quelques précisions et analyse de sensibilité.....	56

## Sommaire

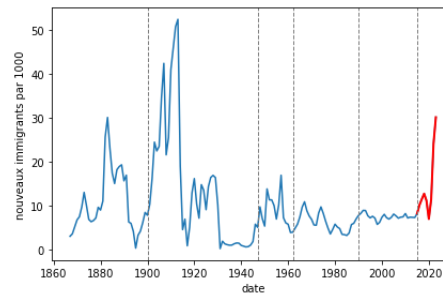
Ce rapport analyse d'un point de vue économique les voies qui s'offrent au Québec afin de planifier un atterrissage en douceur des niveaux d'immigration vers une dynamique soutenable, susceptible d'offrir les meilleures conditions possibles aux nouveaux arrivants pour connaître du succès et à la société québécoise pour bénéficier de l'apport positif de l'immigration. **Notre conclusion est que la dynamique actuelle n'est ni soutenable, ni souhaitable à long terme.** Avec l'accroissement récent de l'immigration temporaire, le Québec a maintenant cinq fois plus d'arrivées en pourcentage de sa population qu'il en avait dans les dernières décennies (voir Figure ci-bas). Près de 7% de la population a un statut de résident non-permanent (615 000 personnes) et sans intervention cet effectif augmentera jusqu'à atteindre un million d'ici quelques années. Au Canada, il faut remonter au début du 20<sup>e</sup> siècle pour observer de tels niveaux d'immigration (plus de 30 pour mille; voir Figure ci-bas). La vitesse d'ajustement du capital et des infrastructures est simplement trop lente pour absorber de tels niveaux, de telle sorte que l'augmentation du PIB des suites de l'immigration ne compense pas l'augmentation de la population.

### *Immigration internationale par millier d'habitants*

#### Québec et OCDE



#### Canada



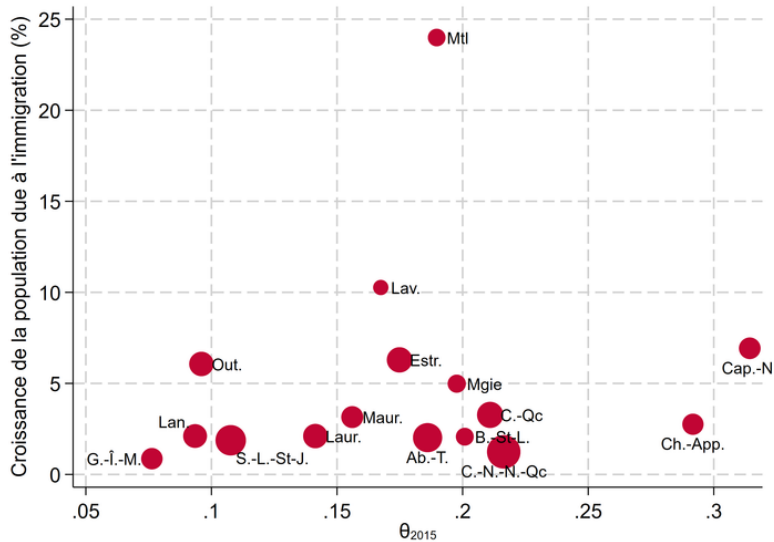
Source : ISQ pour le Québec, Statistique Canada pour le Canada et OCDE pour les autres pays.

Pourtant, le Québec a un besoin important d'immigration. Sa population vieillit; son accroissement naturel est négatif et l'immigration est devenue sa seule source de croissance démographique. Mais il faut se préoccuper davantage de la part de la population en âge de travailler que de la taille de la population, et davantage du PIB par habitant que du niveau du PIB. Or sans immigration, la fraction de la population en âge de travailler déclinera rapidement. De même, **le niveau projeté d'immigration permanente avec les cibles actuelles mènera vers une diminution du taux d'activité, ce qui représente un enjeu du point de vue économique.**

Un juste milieu est nécessaire. L'immigration effrénée n'est pas une solution aux phénomènes de rareté de main-d'œuvre de long terme. Une portion de la rareté de main-d'œuvre est conjoncturelle et une immigration temporaire ponctuelle peut aider à y répondre, mais l'efficacité de cette stratégie est limitée. À l'heure actuelle, l'immigration ne va pas où se trouve la rareté de main-d'œuvre dans les secteurs ou les régions qui en ont le plus besoin (voir Figure ci-bas). **L'immigration a donc un impact minimal à ce stade pour réduire la rareté de main-d'œuvre structurelle.** Une avenue plus prometteuse est d'inciter les entreprises, dans les secteurs où d'autres pays l'ont fait, à investir

davantage en automatisation si la rareté de main-d'œuvre est structurelle et prévisible à long terme.

*Relation entre coefficient de rareté de main-d'œuvre en 2015 et accroissement de la population dû à l'immigration internationale 2015-2024*



Source : ISQ pour immigration et population. EPVS de Statistique Canada pour coefficient de rareté de main-d'œuvre  $\theta_{2015}$ . La taille de chaque point est l'accroissement du coefficient de rareté de main-d'œuvre 2015-2024.

La situation de l'immigration temporaire présente une opportunité de revoir notre façon de favoriser l'intégration économique. **Nos analyses montrent que les titulaires de permis de travail font mieux que les immigrants économiques permanents à l'arrivée et dans les années suivant leur arrivée.** De plus, certains programmes comme le Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) aident à la régionalisation de l'immigration et ciblent certains secteurs où les pressions de la rareté de main-d'œuvre se font davantage sentir. Mais les défis d'intégration économique persistent, même chez les résidents non permanents (RNP); le Québec doit donc accentuer ses efforts, tant au niveau de la sélection que de l'intégration économique.

Le Québec n'a pas tous les pouvoirs en immigration. Il doit donc s'adapter à une réalité où l'immigration temporaire est là pour rester, et tenter d'en tirer profit en planifiant conjointement l'immigration temporaire et permanente. Il doit cependant se garder une marge de manœuvre, en particulier au niveau de l'immigration économique, afin de choisir des candidats qui seront admis directement de l'étranger. **En bout de piste, c'est le volume et le processus de sélection des résidents permanents qui auront les effets les plus importants à long terme et non l'effectif des RNP.**

Un volume d'immigration permanente de 70 000, peu importe la provenance (étranger ou RNP), est susceptible de maintenir le taux d'activité à un niveau relativement constant dans les décennies à venir. Une diminution du taux d'activité – le facteur démographique de la croissance du niveau de vie – devrait être évitée. **Il y a donc lieu de revoir la cible**

**de 50 000 immigrants permanents chaque année, surtout au vu de l'objectif de réduire l'effectif des RNP.**

Comme nous le montrons dans le rapport, sans hausse de la cible, une réduction de l'effectif des RNP par la transition vers la résidence permanente viendrait cannibaliser presque entièrement l'immigration permanente, ce qui n'est pas souhaitable ni réaliste étant donné que les regroupements familiaux et les réfugiés ne sont pas contrôlés par le Québec. **Une augmentation des sorties du Québec, avec l'expiration des permis délivrés, semble l'avenue à privilégier afin de faire baisser l'effectif des RNP.** Par ailleurs, la réduction des entrées par le PMI au fédéral représente une bonne nouvelle afin de réduire l'effectif des RNP mais cela prendra du temps. **Le Québec ne pourra réduire rapidement l'effectif des RNP. Il faudra atterrir en douceur.**

**Le Québec doit se doter d'objectifs clairs pour sa politique en immigration.** Un dosage clair et prévisible de ces objectifs est nécessaire. Cette politique doit être axée sur le succès économique et social des immigrants, tout en répondant à certains objectifs de court terme (rareté de main-d'œuvre conjoncturelle) et de long terme (capital humain). Une évaluation rigoureuse du potentiel économique et social des candidats à la résidence permanente est indispensable si on veut éviter des impacts négatifs sur la capacité de financer les services publics et sur le niveau de vie au Québec.

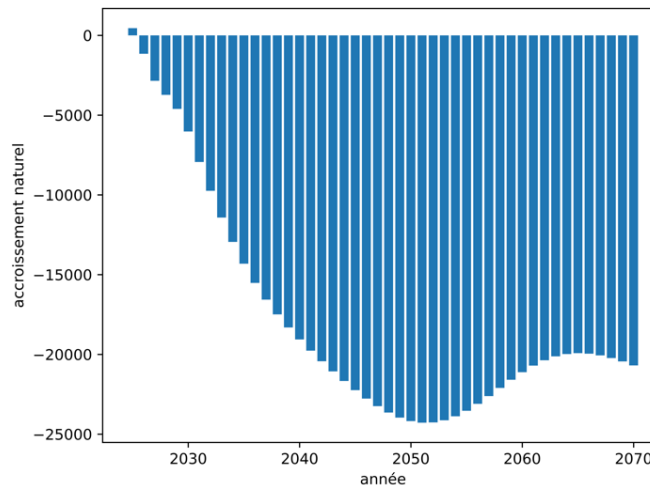
Un régime fédéral avec des compétences partagées dans un domaine aussi névralgique que celui de l'immigration présente des défis de coordination importants. L'accord de 1991 a jeté les bases d'un partage qui a bien servi le Québec et le Canada jusqu'à récemment. Avant 2016, le système d'immigration canadien était une fierté des Canadiens et des immigrants. Je souhaite vivement que la réinterprétation de cet accord puisse servir de base afin que le gouvernement fédéral et celui du Québec puissent en venir à une vision commune des changements à apporter afin de simplifier les voies de passage de ce nouveau système à deux étapes, *de facto* imposées par des choix politiques de la dernière décennie. Il est primordial de préserver la réputation du Canada et du Québec à l'international et de favoriser le succès d'intégration des nouveaux arrivants dans un climat social qui demeure favorable à l'immigration, conscient de son importance pour la société québécoise.

## Le contexte démographique

Plusieurs sociétés vivent une transformation démographique. Le Québec n’y échappe pas. D’abord, l’écho provenant du boom démographique du milieu du siècle dernier, dans les termes de David Foot<sup>2</sup>, se traduit par un vieillissement démographique qui est dans sa phase la plus aiguë pour les 15 prochaines années. Parce que le taux de fécondité demeure bas et l’espérance de vie ne cesse de progresser, la pyramide des âges va se transformer, si rien ne change, en forme rectangulaire d’ici une vingtaine d’années. C’est une profonde transformation qui présente un lot de défis. Le contexte démographique n’a pas beaucoup changé depuis le rapport publié il y a trois ans par Pierre Fortin, mais je me concentrerai sur l’actualisation de certains chiffres et la mise en contexte de nouvelles données.<sup>3</sup> Je veux d’abord mettre l’accent sur les projections démographiques et donc l’importance démographique, mais aussi économique, de l’immigration.

Comme le montre la Figure 1, l’accroissement naturel de la population québécoise, c’est-à-dire la différence entre les naissances (+) et les décès (-), est négatif sur la période selon les plus récentes projections de l’Institut de la statistique du Québec (ISQ) – alors qu’il a été toujours positif depuis que l’ISQ collecte des données. Donc, en l’absence d’autres sources de croissance, le Québec ferait face à une décroissance de sa population dans les décennies à venir.

Figure 1 *Accroissement naturel projeté 2025-2070*



Source : *Projections démographiques du Québec et de ses régions 2021-2071*, Institut de la statistique du Québec (ISQ, 2024a).

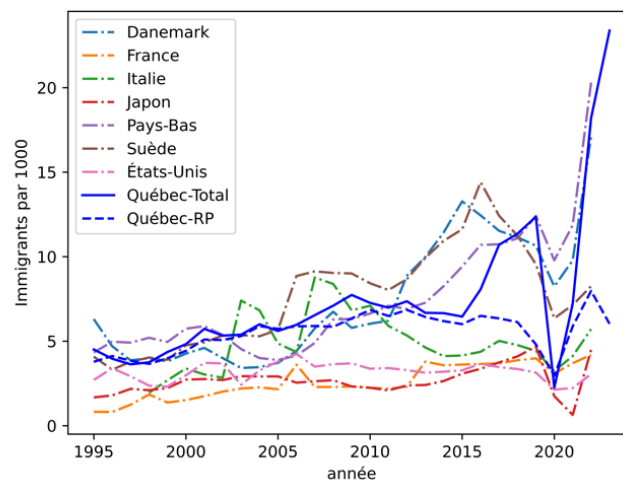
<sup>2</sup> Foot, D.K. (2000) : *Entre le Boom et l’Écho 2000*, Boréal.

<sup>3</sup> Fortin, P. (2022) : [La politique d’immigration fédérale expansive : conséquences pour le Canada et pour le Québec](#). Étude soumise au MIFI, mai 2022.

L'autre source est l'immigration, à moins d'un revirement majeur au niveau des naissances (hausse de la fécondité) ou des décès (hausse de l'espérance de vie).<sup>4</sup> L'immigration sera donc l'unique moteur de la croissance démographique dans les décennies à venir.<sup>5</sup> Le Québec est une terre d'accueil prisée depuis des décennies. Comme le montre la Figure 2, tirée de données provenant de l'OCDE (et de l'ISQ pour le Québec), le taux d'immigration internationale a toujours été élevé au Québec lorsque comparé à des pays comme la France, les États-Unis et l'Italie, avoisinant avant 2015 autour de 5 à 6 immigrants pour 1000 habitants. De manière générale, le Québec a un taux d'accroissement migratoire élevé parmi l'ensemble des pays de l'OCDE. Le Québec n'est donc pas réfractaire à l'immigration, loin de là.

Exception faite de 2020, année pandémique qui a grandement restreint les mouvements de population, le taux d'immigration a explosé depuis 2016 et atteint un niveau d'environ 25 pour 1000 en 2023. Comme le mentionne l'ISQ dans son Bilan démographique de mai 2024 (ISQ, 2024b), le taux d'accroissement migratoire n'a jamais dépassé 30 pour 1000 depuis 1950.<sup>6</sup> Des niveaux de 20 à 25 ont été atteints seulement par Israël dans les années 1960 et plus récemment par l'Irlande en 2006. Quelques pays d'Europe ont des niveaux similaires au Québec à l'heure actuelle (Pays-Bas, Danemark). Donc, le niveau récemment atteint par le Québec est parmi les plus élevés des 70 dernières années. D'un point de vue démographique, il s'agit d'un évènement exceptionnel.

Figure 2 Immigration internationale par millier d'habitants



Source : ISQ pour le Québec et OCDE pour les autres pays.

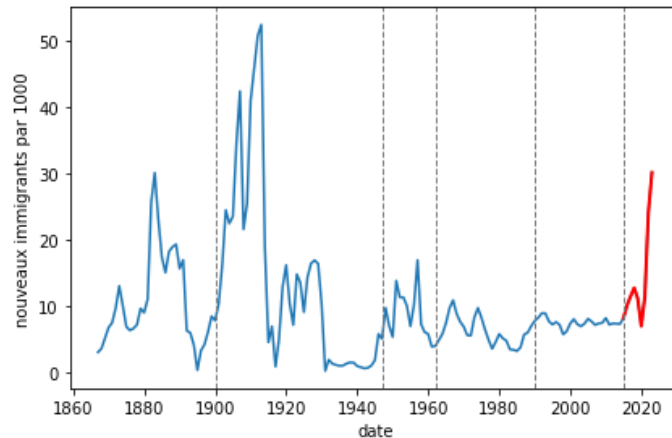
<sup>4</sup> Dans ce rapport, nous allons nous concentrer sur l'immigration internationale. Une autre composante de l'accroissement démographique est l'immigration interprovinciale. Cette migration a un impact net légèrement négatif en moyenne (-4 105 de 2023 à 2024).

<sup>5</sup> David Foot, dans son livre *Entre le Boom et l'Echo*, a affirmé que « la démographie explique les deux tiers de n'importe quoi ». On peut donc peut-être dire que c'est maintenant l'immigration qui expliquera au Québec les deux tiers de presque tout.

<sup>6</sup> ISQ (2024b), [Le Bilan démographique du Québec](#). Édition 2024. On peut même observer que l'accroissement total de la population n'a pas été aussi élevé depuis plus de 150 ans, exception faite du *Baby boom* des années 1950.

Au niveau canadien, l'augmentation récente est de la même ampleur. Pour bien visualiser le choc séismique que ceci représente, la Figure 3 montre le nombre de nouveaux immigrants par 1000 habitants au Canada du début de la Confédération à aujourd'hui.

Figure 3 Flux de migration internationale au Canada 1967-2015



Source : Statistique Canada.

Depuis les années 1960, l'immigration au Canada était sur le pilote automatique avec un taux stable entre 5 et 10 immigrants par millier d'habitants (moins de 1%). Nous n'avons connu des niveaux aussi élevés d'immigration que dans la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle, portés par un objectif de peupler le Canada. Même dans la période d'après-guerre, MacKenzie King, alors premier ministre en 1947, énonçait un objectif explicite de faire croître la population canadienne mais n'a guère augmenté les niveaux d'immigration à plus de 15 par millier d'habitants.<sup>7</sup> Même à ces niveaux élevés, MacKenzie King avait une préoccupation marquée pour ne pas dépasser la capacité d'accueil, ou d'absorption. Bien que cette capacité soit difficile à définir, certains ont essayé d'y apporter une définition. Celle que je préfère est celle de Timlin (1960), aussi relevée par Green et Green (1999) : « la capacité d'accueillir des immigrants pouvant occuper des emplois au même salaire que celui qui prévaut dans l'économie ». <sup>8</sup> Dans cette définition, il y a deux éléments importants : d'abord, on met l'accent sur l'intégration économique pour définir la capacité d'accueil et non sur l'objectif économique ultime (accroître le PIB). En période de récession, on diminue le flux; en période de boom, on l'augmente. On guide notre choix par les succès des immigrants. Ensuite, on parle de salaire, donc de rémunération des facteurs de production. Si le salaire dans l'économie, ou tout autre prix – que ce soit ceux

<sup>7</sup> MacKenzie King énonce : "The policy of the government is to foster the growth of the population of Canada by the encouragement of immigration. The government will seek legislation, regulation and vigorous administration, to ensure the careful selection and permanent settlement of such numbers of immigrants as can advantageously be absorbed in our national economy. There will, I am sure, be general agreement with the view that the people of Canada do not wish, as a result of mass immigration, to make a fundamental alteration in the character of our population. Large-scale immigration from the Orient would change the fundamental composition of the Canadian population". Green, Alan and Green, David, (1999), The Economic Goals of Canada's Immigration Policy, Past and Present, *Canadian Public Policy*, 25, issue 4, p. 425-451.

<sup>8</sup> Timlin, M.F. (1960), "Canada's Immigration Policy, 1896-1910," *The Canadian Journal of Economics and Political Science* 26(4):517-3

de l'immobilier ou du capital – varie de manière substantielle à court terme des suites d'un flux important d'immigrants, on a probablement dépassé la capacité d'accueil.

La transformation récente de notre système d'immigration est donc un évènement historique unique en son genre et un changement de cap sans précédent. Cette transformation s'est faite par des chemins différents de ce qu'on voyait auparavant. La Figure 2 montre une distinction importante entre le flux d'immigration internationale totale et celui qui provient seulement d'immigrants avec le statut de résident permanent à l'arrivée (pointillés bleus). Jusqu'en 2016, l'immigration internationale se résumait à cette trajectoire seulement : une entrée directe de l'étranger par un mécanisme de sélection bien établi. Avant 2016, la presque totalité des immigrants venaient de l'étranger sélectionnés pour devenir résidents permanents. Toutes les autres voies de l'immigration étaient courtes et étroites. Depuis 2016, les choses ont changé. Il existe maintenant un ensemble d'immigrants qui arrivent au Québec avec un statut de résident non permanent (RNP), soit par le biais d'un permis de travail ou d'études ou parce qu'ils ont fait une demande d'asile. Des restrictions ont été levées pour les permis et les demandes d'asile, en particulier en provenance des États-Unis. Comme le montre la Figure 2, alors que l'immigration permanente reste sensiblement aux mêmes niveaux historiques, l'immigration temporaire a explosé. Cela représente un défi en termes de politiques publiques. Comment planifier l'immigration des prochaines années dans un tel contexte? Comment le Québec peut-il le faire quand il contrôle seulement en partie les décisions de politiques d'immigration?

#### Constat 1

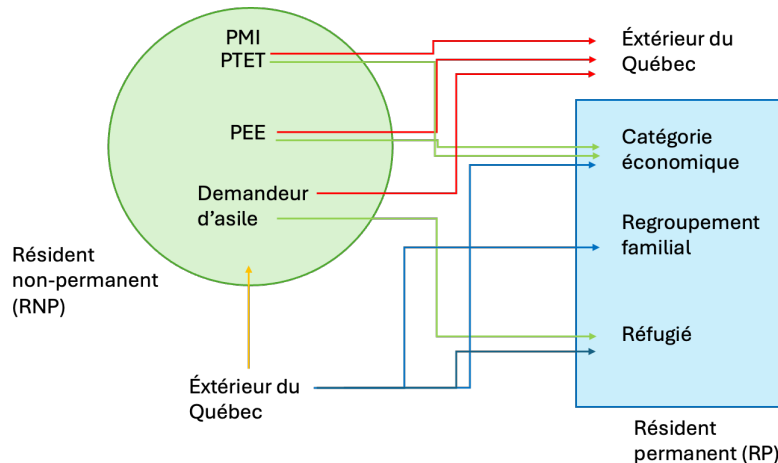
Sans immigration, la population du Québec va diminuer en raison d'un accroissement naturel négatif. Le Québec a un taux d'immigration internationale parmi les plus élevés de l'OCDE et ce taux a augmenté drastiquement dans les dernières années en raison de l'augmentation du nombre de résidents non permanents. Il faut remonter à la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle au Canada, alors un pays peu peuplé, pour voir des niveaux similaires.

## La dynamique de l'immigration internationale

Afin de s'y retrouver et de bien comprendre les flux migratoires internationaux au Québec, il faut d'abord comprendre la nomenclature statistique de l'ISQ (et de Statistique Canada). Je veux m'attarder à la question de la dynamique, car elle est la clé pour comprendre les choix qui se présentent au gouvernement du Québec. L'effectif des résidents temporaires est une estimation de toutes les personnes au Québec qui ont un statut de RNP. C'est donc un stock et non un flux. On retrouve à la Figure 3 tous les RNP présents sur le territoire du Québec dans la bulle verte. Pour simplifier et faciliter mon analyse, notons trois grandes catégories de RNP : les permis de travail (le Programme de mobilité internationale - PMI et le Programme des travailleurs étrangers temporaires-PTET), les permis d'études (Programme des étudiants étrangers, PEE) et les demandeurs d'asile (DA). Un individu souhaitant immigrer au Québec a deux choix : il peut venir comme RNP ou bien comme immigrant permanent. Plusieurs des programmes sont contingentés et déterminés par la planification de l'immigration tant fédérale que

québécoise. D'ailleurs le Québec et le Canada partagent les compétences dans ce domaine, partage qui est enchâssé dans l'accord Canada-Québec de 1991 sur l'immigration.<sup>9</sup>

Figure 4 Mécanique de l'immigration



Chaque année, l'effectif des RNP augmente si un individu immigré au Québec par l'un des programmes de RNP (flèche jaune), alors qu'il diminue parce qu'un individu quitte le Québec (flèches rouges) ou bien parce qu'un individu accède à la résidence permanente (flèches vertes). L'effectif peut donc augmenter s'il y a davantage d'entrées que de sorties, mais aussi diminuer si c'est l'inverse (par exemple en 2020). Le solde des RNP est la variation de l'effectif. Les immigrants reçus comme RP le sont dans l'une des trois grandes catégories d'admission, soit économique, regroupement familial et réfugié. Ils peuvent provenir soit des RNP ou de l'étranger directement.<sup>10</sup> L'accroissement de la population dû à l'immigration internationale a donc deux composantes : le solde des RNP (la variation de l'effectif) d'une année à l'autre, et le nombre d'immigrants obtenant directement la RP. L'équation d'accroissement de la population se présente de la manière suivante :

$$\text{Pop}(t+1) - \text{Pop}(t) = \text{Accroissement naturel}(t) + \text{Immigrants (RP) internationaux}(t) - \text{Émigrants (RP) internationaux}(t) + \text{Immigrants interprovinciaux nets} + \text{solde de RNP}(t)$$

Un RNP qui obtient le statut de RP entre donc en négatif dans le solde des RNP et en positif dans le nombre d'immigrants internationaux. S'il quitte le Québec pour l'Ontario ou s'il quitte comme RNP vers l'extérieur du Canada, il apparaît seulement en négatif dans le solde des RNP.

Afin de planifier l'immigration, il faut être en mesure de bien comprendre les flux, soit l'épaisseur des flèches, à la Figure 4. L'arrimage difficile entre les estimations de Statistique Canada (ou STC) et de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) et les données administratives produites du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de

<sup>9</sup> On peut consulter l'accord sur le site du [gouvernement du Canada](https://www.gouvernement.ca). Le titre de l'accord est : *Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains*, où « aubains » désigne les temporaires. On intègre donc déjà les résidents non-permanents dans l'immigration en 1991.

<sup>10</sup> Il existe d'autres flux, plus faibles entre les programmes. J'ai voulu volontairement simplifier en me concentrant sur les flux les plus importants.

l'Intégration du Québec (MIFI) et d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) rend la tâche ardue. Or, cet arrimage est essentiel pour bien comprendre l'effet des politiques concernant les programmes sur la taille de l'effectif des RNP et des flux d'immigration permanente. En somme, comme très souvent en politiques publiques, l'infrastructure d'information n'a pas été mise à jour en amont – ou du moins simultanément – des changements de politiques survenus au cours des 10 dernières années. Puisque cette compréhension est nécessaire, nous avons tenté une estimation de ces flux pour les années les plus récentes, soit 2022 et 2023. Ce sont donc des estimations, sujettes à erreurs et potentiellement révisées dans le futur. Nous reviendrons dans les conclusions sur les améliorations à apporter à ce système d'information.

En se référant à la Figure 4, on peut d'abord débiter par se demander quels sont les flux qui entrent et sortent de l'effectif des RNP. Puisque la variation de cet effectif (le solde) a été positive et particulièrement élevée après 2021, les entrants ont été beaucoup plus nombreux que les sortants. Le Tableau 1 montre l'effectif et les flux d'entrée et de sortie provenant des RNP (donc le solde des RNP) ainsi que le flux provenant de l'immigration permanente (RP directement) au Québec à une fréquence trimestrielle.

Tableau 1 Évolution de l'immigration temporaire et permanente 2021-2024

ANNÉE	Trimestre	RÉSIDENTS NON-PERMANENTS			IMMIGRATION PERMANENTE	
		Effectif au début	Solde	Entrants	Sortants	Entrants
2021	T3	261 991	13 804	40 035	26 231	14 857
	T4	275 795	(3 198)	27 589	30 787	16 022
2022	T1	272 597	3 257	28 416	25 159	13 632
	T2	275 854	25 644	45 077	19 433	18 294
2023	T3	301 498	34 555	63 151	28 596	20 607
	T4	336 053	24 710	47 950	23 240	16 188
	T1	360 763	22 771	45 077	22 306	16 063
	T2	383 534	42 180	56 675	14 495	11 617
2024	T3	425 714	54 075	81 814	27 739	16 516
	T4	479 789	33 027	59 276	26 249	8 612
	T1	512 816	38 484	64 411	25 927	13 370
	T2	551 300	36 963	63 506	26 543	16 953
	T3	588 263	26 414	68 830	42 416	16 621
	T4	614 677				

Source : Compilation des Tableaux [17-10-0121-01](#) (RNP) et [17-10-040-01](#) (RP) provenant de Statistique Canada. Consultation au 15 janvier 2025.

Le nombre de RNP est passé de 261 991 au début du 3<sup>e</sup> trimestre de 2021 à 614 677 au début du quatrième trimestre de 2024, soit une augmentation de 135%. L'augmentation du nombre d'immigrants temporaires s'est faite au rythme moyen d'environ 52 000 entrées par trimestre et de la moitié moins de sorties (24 600).

En termes de flux, la fraction qui sort chaque trimestre a oscillé entre 5% et 9% de l'effectif sur la période (7,2% en 2024.T3). En fraction de l'effectif de début d'année, le flux sortant est de 35,4% pour 2022 (96 428) et de 25,2% pour 2023 (90 789). Il est donc plus faible en 2023 qu'en 2022, tant en pourcentage qu'en nombre. Les sortants sont composés de deux groupes : ceux passant au statut de RP et ceux quittant le Québec (soit pour une autre province soit pour l'extérieur du Canada). Le nombre d'immigrants permanents était de 53 808 en 2023, près de la cible de 50 000. En 2024, il y en avait 46 944 pour les trois premiers trimestres de 2024. Il y a un certain nombre qui provient des RNP chaque trimestre.

Clairement, le nombre de sorties du statut RNP dépasse le nombre de nouveaux immigrants permanents et donc une part importante des RNP quitte le Québec.<sup>11</sup> Au 3<sup>e</sup> trimestre de 2024, 42 416 personnes ont quitté ce statut de résident temporaire, mais il n'y avait que 16 621 nouveaux immigrants permanents. De plus, plusieurs de ces nouveaux immigrants permanents sont venus directement de l'étranger. La transition du statut RNP à RP est importante à documenter pour comprendre les choix qui s'offrent au Québec en termes de politiques et quantifier les effets sur l'effectif des RNP.

IRCC a publié de nouvelles données pour la transition vers la résidence permanente (RP) en provenance des programmes de résidents non permanents (RNP). Dans le Tableau 2, nous donnons d'abord le nombre de RNP, selon le programme, qui a transité vers la résidence permanente au Québec en 2022 et 2023. Par exemple, 1 345 RNP ayant un PTET, 12 045 ayant un PMI et 2 865 ayant un permis d'études ont fait cette transition en 2023. Pour les demandeurs d'asile ayant obtenu le statut de RP (réfugié), on peut se référer aux statistiques produites par le MIFI sur le nombre de demandeurs d'asile sur place (au Québec) ayant obtenu ce statut, soit 2 824 en 2023. Au total, il y a donc 19 845 RNP ayant fait la transition vers la RP en 2023. Puisqu'il y avait 90 789 RNP ayant quitté ce statut en 2023, cela représente 24,9% des sortants. Donc, plus de trois sortants sur quatre provenant des RNP quittent le Québec. En termes de flux, soit les lignes vertes dans la Figure 4, c'est 6,3% des RNP qui changent de statut (vers la RP) en 2023 (soit 25,2% multiplié par 24,9%), alors que les lignes rouges (sortie du Québec) représentent 18,9% des RNP. En 2022, le flux sortant du Québec était sensiblement le même, soit 21,2% alors que le flux vers la RP était plus important, à 14,2%.

On peut ventiler ces chiffres par catégorie de RNP. Le MIFI a publié en décembre 2024 un ensemble de statistiques sur les résidents temporaires en distinguant les flux et les stocks et en particulier les nouveaux permis émis et subséquents.<sup>12</sup> On peut à partir de ces chiffres calculer la part du stock en fin d'année 2022 qui quitte chaque programme, peu importe la destination, en utilisant le stock de fin d'année 2022, celui de 2023 et le nombre de nouveaux permis (premier permis) émis en 2023. Nous le faisons pour les programmes les plus importants en nombre. Le taux de sortie est plus faible pour le PTET (17%) et le PMI travail seulement (16%) et plus élevé pour les permis travail-étude du PMI (57%) et les permis d'études PEE (33%). Pour l'ensemble de ces programmes, on obtient un taux de sortie de 31%.

---

<sup>11</sup> Il y a bien sûr la possibilité que ces personnes soient toujours sur le territoire, sans permis valide. Il nous est impossible dans ce rapport de faire cette distinction. Il est possible que ce flux devienne plus important dans les années à venir si un système d'information plus robuste n'est pas implanté.

<sup>12</sup> MIFI (2024) : [Portrait des titulaires de permis de travail et d'études au Québec pour la période 2019 à 2023](#).

Tableau 2 Provenance des nouveaux résidents permanents reçus parmi les résidents temporaires

VERS LA RP	2022	2023
PROVENANT DU PTET	980	1 345
PROVENANT DU PMI	22 820	12 045
PROVENANT DU PEE	3 865	2 865
RÉFUGIÉ RECONNU SUR PLACE	4 055	2 824
TOTAL VERS LA RP	35 100	19 845
TOTAL SORTANT DES RNP	96 428	90 789
PART DE L'EFFECTIF RNP SORTANT	35,4%	25,2%
PART DES RNP SORTANT VERS RP	40,6%	24,9%
FLUX DE L'EFFECTIF RNP → RP	14,2%	6,3%
FLUX DE L'EFFECTIF RNP → HORS-QUÉBEC	21,2%	18,9%

Source : [IRCC](#) pour la provenance des nouveaux RP, [MIFI](#) pour les Réfugiés reconnus sur place et Tableau 1 pour les sortants et l'effectif provenant de STC.<sup>13</sup>

Tableau 3 Sorties selon le programme de résidents temporaires

	PTET	PMI - TRAVAIL	PMI - TRAVAIL-ÉTUDE	PEE	TOTAL
STOCK 2022	35 040	80 175	24 755	94 500	234 470
(+) PERMIS INITIAL 2023	30 510	41 180	23 620	54 120	149 430
(-) SORTIE 2023	5 835	13 010	14 040	30 900	72 880
(=) STOCK 2023	59 715	108 345	34 335	117 720	320 115
TAUX SORTIE 2023	17%	16%	57%	33%	31%

Source : Données de IRCC compilées par le [MIFI](#), décembre 2024.

Si ce taux est supérieur au taux de 25% trouvé au total c'est que le taux de sortie pour les demandeurs d'asile est plus faible. Pour les demandeurs d'asile, il est plus difficile de réconcilier les flux avec les stocks. Mais en combinant des données de Statistique Canada, d'IRCC et du MIFI on en arrive à la dynamique pour 2023 présentée au Tableau 4. Le taux de sortie combiné est de 11%, soit 3% vers la résidence permanente et 8% vers l'extérieur du Québec. Encore une fois, nous avons qu'environ 75% des sorties

<sup>13</sup> L'auteur remercie Pierre Fortin ainsi que Sébastien Bernard du MIFI pour les conseils sur la compilation de ces chiffres.

sont vers l'extérieur du Québec.<sup>14</sup> Au vu du stock actuel, et sans les sorties vers l'extérieur ni nouvelles demandes, il faudrait plusieurs décennies avant de revenir à un nombre de demandeurs d'asile faible.

Tableau 4 Dynamique des demandeurs d'asile

DEMANDEURS D'ASILE	2023
EFFECTIF DÉBUT	98 130
ENTRÉE	51 465
<b>SORTIE RP RÉFUGIÉ</b>	2 824 (3%)
<b>SORTIE HORS-QUÉBEC</b>	7 961 (8%)
<b>SORTIE TOTALE</b>	10 785 (11%)
EFFECTIF FIN	138 810

Source : Pour l'effectif, Statistique Canada. Les entrées sont calculées à l'aide des données d'IRCC en comptant les nouvelles demandes faites au Québec par des demandeurs résidant au Québec et les demandes faites dans d'autres provinces par des demandeurs résidant maintenant au Québec. Les sorties vers la résidence permanente sont calculées par les statistiques d'admission à la résidence permanente pour la catégorie des réfugiés, soit les réfugiés reconnus sur place (MIFI). Finalement, les sorties hors-Québec sont calculées comme résidu de l'équation de dynamique (effectif de fin - effectif début - entrée + sortie RP).

Nous pouvons comparer ces estimations de taux de sortie vers la RP à d'autres. Lu et Hou (2017) estiment pour la période 1990 à 2014 au Canada le taux de sortie des travailleurs temporaires. Le taux de transition vers la RP a augmenté sur la période. Ceux arrivés de 1995 à 1999 ont un taux de transition sur 5 ans de 9%; ceux arrivés de 2000 à 2004 de 13%; et ceux arrivés entre 2005 et 2009 de 21%.<sup>15</sup> Sur une base annuelle, un taux de 21% sur 5 ans représente un taux de 4,6%. Lu et Hou (2024) ont répété l'exercice pour les cohortes les plus récentes, soit 2016 à 2021.<sup>16</sup> Le taux sur 2 ans serait passé à 23,2%, soit 11% annuellement. Le taux moyen calculé pour les années récentes oscille entre 6% et 14% en utilisant les données du Tableau 2, ce qui est cohérent avec ces estimations.

<sup>14</sup> Le taux de sortie présenté au Tableau 4 est probablement sous-estimé. Le nombre d'entrées, 51 465, qui provient des données d'IRCC, est un nombre qui prend en compte les adresses des demandeurs d'asile au 30 novembre 2024. Ainsi, il incorpore déjà des mouvements de demandeurs d'asile vers d'autres provinces. Le nombre total de demandes d'asiles présentées au Québec était de 65 245. Donc, on pourrait inférer que 13 780 demandeurs d'asile qui ont présenté leur demande au Québec ont quitté le Québec en 2023. Ajouter ces sorties aux 10 785 que nous avons calculées doublerait le taux de sortie à 25%. Il demeure toutefois que le taux de passage à la RP reste inchangé par ce calcul.

<sup>15</sup> Lu et Hou (2017) : "[Transition from Temporary Foreign Workers to Permanent Residents](#)", Statistique Canada.

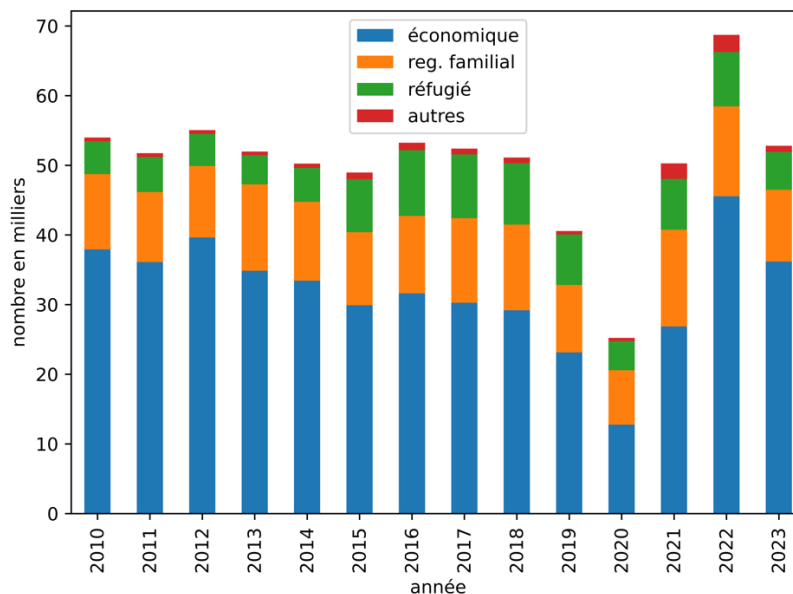
<sup>16</sup> Lu et Hou (2024) : "[Foreign Workers in Canada: Differences in the transition to permanent residency across work permit programs](#)", Statistique Canada.

## Constat 2

Le taux de sortie de l'effectif des RNP avoisine les 25% à 35%, dont environ le quart se fait vers la résidence permanente (5% à 15%) et le reste (20%) se fait vers l'extérieur du Québec. Le taux de sortie combiné est le plus élevé pour le programme PMI Travail-Étude et le plus faible pour les demandeurs d'asile. Parmi ceux ayant un permis de travail, il est plus élevé au PMI qu'au PTET. Les flux d'entrée sont importants dans tous les programmes menant au statut de RNP. La dynamique actuelle rend peu probable une réduction de l'effectif des RNP dans les années à venir, si celle-ci est souhaitée par le gouvernement, sans changement de cap important au niveau des admissions et des sorties.

Pour terminer ce premier tour de piste, nous analysons le flux d'immigrants permanents. La Figure 5 montre l'évolution depuis 2010 du nombre de nouvelles admissions par catégorie d'admission.

Figure 5 Composantes de l'immigration permanente



Source : Institut de la statistique du Québec, *Immigrants selon la catégorie d'admission*.

Sauf pour les années 2020 et 2022, les composantes sont assez stables. En moyenne, 33 430 immigrants sont admis dans la catégorie économique (64%), 11 350 dans la catégorie regroupement familial (21,7%) et 6 630 comme réfugié (12,6%), avec une composante résiduelle faible (moins de 1 000). Le total admis est en moyenne de 52 390 depuis 2010. La hausse de 2022 compense entièrement le creux observé en 2020.

## Les impacts économiques de l'immigration

Pour ce rapport, nous adoptons un cadre stylisé pour analyser la dimension économique de l'immigration. Notre objectif est surtout d'identifier les impacts potentiels des volumes

d'immigration sur les composantes de la croissance de long terme du PIB par habitant. Ceci permet de structurer l'analyse de l'évidence empirique disponible.

La croissance économique de long terme, mesurée par la croissance du PIB potentiel est donnée par

$$Y(t) = \frac{Y(t) L(t) P(t)}{L(t) P(t) N(t)} N(t)$$

où  $Y(t)$  est le PIB de l'année  $t$ ,  $L(t)$  est l'emploi,  $P(t)$  est la population en âge de travailler (15-64) et  $N(t)$  est la population totale.<sup>17</sup> Bien sûr, une population totale qui décline fait diminuer la croissance du PIB potentiel. Tous s'entendent sur cet effet. Mais à terme, comme plusieurs l'ont argumenté, le PIB par habitant semble plus pertinent comme mesure de progrès économique. C'est un point qui a été fait à multiple reprises au Canada. Mis à part le rapport de Pierre Fortin (2022), l'article de Doyle, Skuterud et Worswick (2025) va dans le même sens.<sup>18</sup> C'est là que l'effet de l'immigration est beaucoup moins évident, surtout que la population d'accueil n'est pas entièrement née au Canada, une part importante de cette population étant elle-même issue de l'immigration récente (première génération).

En divisant par la population  $N(t)$ , on obtient le PIB par habitant donné par

$$y(t) = \frac{Y(t)}{N(t)} = \frac{Y(t) L(t) P(t)}{L(t) P(t) N(t)}$$

Il est évident que cette formulation neutralise l'effet mécanique de l'augmentation de la taille d'une population. Le taux de croissance annuel  $g_y(t)$  est bien approximé par la somme des taux de croissance des composantes,

$$g_y(t) = g_{Y/L}(t) + g_{L/P}(t) + g_{P/N}(t).$$

Le premier terme est la croissance du PIB par emploi. Il capte la croissance de la **productivité** (en supposant les heures travaillées fixes). Le deuxième terme mesure la progression du taux d'emploi, soit le ratio du nombre de travailleurs au nombre de personnes en âge de travailler. C'est le facteur **emploi**. Le troisième terme est la croissance de la fraction de la population en âge de travailler (15-64), soit le facteur **démographique**.

Comment l'immigration affecte-t-elle chacune des composantes? On peut débiter par la composante démographique. L'Institut de la statistique du Québec produit tous les cinq ans une projection de la population québécoise pour les 50 prochaines années. La dernière édition est celle d'octobre 2024 (ISQ, 2024b). L'ISQ a partagé avec nous les intrants détaillés de ces projections.<sup>19</sup> Regardons d'abord la distribution d'âge des

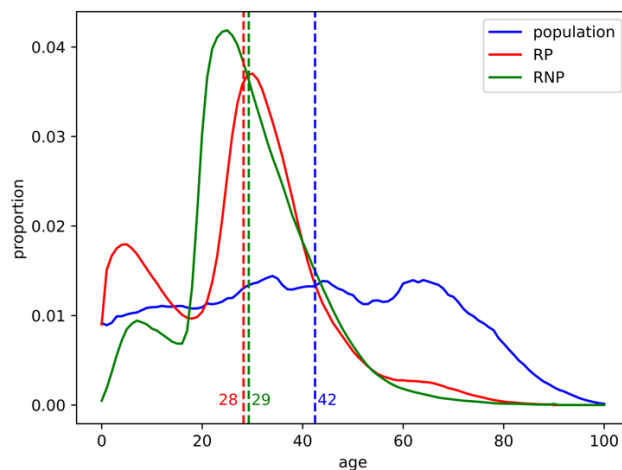
<sup>17</sup> On omet la dimension des heures de travail par emploi puisque cette composante a diminué de manière progressive dans le temps mais semble s'être stabilisée depuis une dizaine d'années. Il n'est pas évident qu'elle joue un rôle important pour expliquer le lien entre PIB par habitant et immigration. Pour des fins d'exposition, je l'ai donc exclue.

<sup>18</sup> Doyle, M., M. Skuterud et C. Worswick (2025, à paraître): « [The Economics of Canadian Immigration Levels](#) », *Canadian Journal of Economics*.

<sup>19</sup> Nous remercions Frédéric Fleury-Payeur, démographe émérite de l'ISQ, pour le partage de ces informations.

nouveaux immigrants permanents et des RNP (résidents temporaires) en 2025.<sup>20</sup> La Figure 6 présente ces distributions en y ajoutant la distribution de la population projetée en 2025. L'âge moyen projeté des résidents permanents et des RNP est de 28 et 29 ans respectivement tandis que l'âge moyen projeté dans la population en 2025 est de 42 ans. On note aussi une plus grande masse d'enfants de moins de 18 ans chez les nouveaux résidents permanents provenant de l'immigration internationale comparativement aux résidents temporaires. Si la population en âge de travailler est définie comme étant la population âgée de 15 à 64 ans, il est clair qu'un flux d'immigration a le potentiel d'augmenter à terme la fraction de la population en âge de travailler.

Figure 6 Distribution d'âge des nouveaux résidents permanents et temporaires



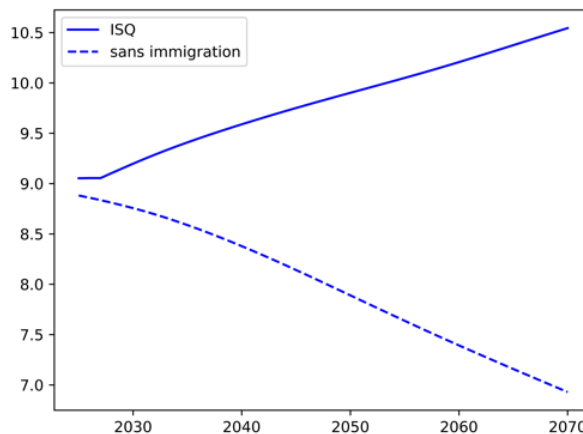
Source : Distribution d'âge provenant du modèle de l'ISQ pour faire les projections de population.

Afin de s'en convaincre et d'explorer le *quantum* de l'impact économique de l'immigration à travers le facteur démographique, nous avons utilisé les intrants fournis par l'ISQ concernant les différentes composantes de l'accroissement de la population pour construire un modèle simplifié permettant de faire nos propres scénarios. Nous avons essentiellement reconstruit l'évolution des taux de naissance et de mortalité et la répartition par âge des composantes de l'immigration. En utilisant les intrants de départ ainsi que la taille des flux migratoires du scénario de référence de l'ISQ, nous sommes en mesure de reproduire l'évolution de la population dans le scénario de référence. L'annexe A du présent rapport donne les détails des manipulations effectuées à partir des projections de l'ISQ et nous mettrons à disposition du public ce modèle programmé en Python (voir l'annexe pour le lien). Ce modèle nous servira plus loin dans ce rapport à explorer les scénarios concernant la planification de l'immigration en y ajoutant une composante qui permet de contrôler entre autres les flux de l'effectif des RNP.

<sup>20</sup> Point méthodologique important : ces données sont issues des projections basées sur un point de départ de 2021 et plusieurs hypothèses sont faites pour les années subséquentes. Donc, la distribution observée d'âge en 2025 risque d'être très près de la distribution projetée mais il pourrait y avoir des différences.

La Figure 7 présente la projection de la population totale au Québec, qui passe d'un peu plus de 9 millions en 2025 à 10,6 millions en 2070 (en ligne pleine). La ligne pointillée montre l'évolution de la population sans nouvelle immigration permanente. Nous fixons l'effectif de RNP à terme au niveau du scénario de référence de l'ISQ (un effectif convergeant vers 450 000). Ainsi, les RNP ne contribuent pas à l'accroissement de la taille de la population une fois l'effectif à sa valeur de long terme. On peut observer que sans immigration permanente internationale, la population québécoise décline à moins de 7 millions en 2070. Comme nous l'avions suspecté en regardant l'évolution de l'accroissement naturel projeté à la Figure 1, l'immigration est donc très importante afin d'éviter le déclin de la population du Québec dans les prochaines décennies. Cet aspect pourrait en préoccuper certains, par exemple étant donné l'importance du poids démographique pour les décisions politiques prises dans une fédération comme le Canada.<sup>21</sup> Outre ce facteur, il n'est pas clair que la taille de la population totale soit un facteur déterminant de la croissance économique *per capita*. L'effet pourrait même être négatif.<sup>22</sup>

Figure 7 Projection de population ISQ et scénario sans immigration permanente



Source : Projections ISQ reconstruites à l'aide d'un modèle simplifié présenté en Annexe A. Le scénario sans immigration permanente fixe le stock de résidents non permanents au niveau de 450 000.

Maintenant, revenons au facteur démographique de la croissance économique de long terme. À l'aide du modèle simplifié de l'ISQ, nous pouvons faire varier le niveau

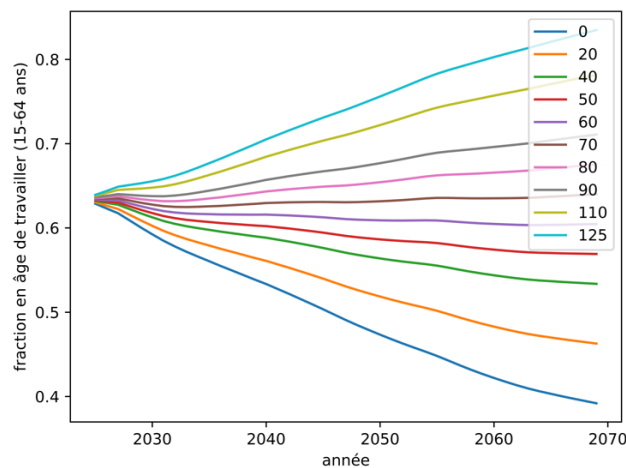
<sup>21</sup> On pourrait se demander si le fait d'être 20% ou 15% de la population canadienne change effectivement le poids politique du Québec dans le Canada. Je laisse cette question aux politologues.

<sup>22</sup> Une référence bien connue sur la relation entre croissance économique *per capita* et croissance de la population est Headey et Hodge (2009) qui font une méta-analyse des articles scientifiques sur cette question (plus de 29 études et 471 régressions). Ils ne trouvent pas d'évidence d'une relation positive; la relation serait même légèrement négative. Headey, D. D., & Hodge, A. (2009). The Effect of Population Growth on Economic Growth: A Meta-Regression Analysis of the Macroeconomic Literature. *Population and Development Review*, 35(2), 221–248.

<http://www.jstor.org/stable/25487661>

annuel d'immigration permanente de 0 à 125 000 arrivants par année. Le niveau cible actuel, en omettant l'accroissement des RNP, est de 50 000 arrivants par année. Ce sont donc des niveaux théoriques utiles aux fins de l'illustration. La Figure 8 présente le résultat. On observe que la fraction en âge de travailler est affectée grandement par le niveau d'immigration. Celle-ci passe de 63% de la population en 2025 à 40% s'il n'y a pas d'immigration. Quand le niveau est plutôt de 50 000, ce qui est le niveau souhaité actuel, la fraction en âge de travailler diminue pour passer de 63% à 58% sur la période. On peut vérifier qu'un niveau d'immigration permanente de 70 000 garde cette fraction relativement stable dans le temps. Un niveau de 125 000 fait augmenter cette fraction jusqu'à plus de 80%. Cela implique que le nombre de 50 000, utilisé comme référence depuis 2010, deviendra 70 000 éventuellement si l'objectif est de maintenir la taille de la population en âge de travailler pour ne pas faire diminuer le facteur démographique. La croissance de ce facteur est très reliée aux enjeux de finances publiques, puisque les dépenses sont concentrées au début et à la fin du cycle de vie alors que les revenus viennent majoritairement de la population en âge de travailler.<sup>23</sup>

Figure 8 Projections de la fraction de la population en âge de travailler



Source : Projections basées sur le modèle adapté de projection de l'ISQ. Le seuil d'immigrants permanent est fixé au niveau indiqué pour chaque courbe (en milliers). Chaque courbe rapporte la fraction de la population âgée de 15 à 64 ans.

Quels sont les impacts mécaniques de ces niveaux d'immigration sur le PIB par habitant à travers le seul facteur démographique? Le Tableau 5 montre l'impact cumulatif sur le PIB par habitant selon le niveau d'immigration permanente. Sans immigration, le PIB par habitant serait près de 38% plus faible en 2070, toutes choses étant égales par ailleurs. Même à un niveau de 50 000 immigrants par année, l'impact cumulatif est une diminution de 10,1% du PIB par habitant sur la période. À partir d'un niveau de 70 000 immigrants par année, l'impact cumulatif est légèrement positif. Il s'en dégage qu'en deçà

<sup>23</sup> Pour une analyse de ces questions portant sur le Québec, Boisclair et al. (2019) regardent l'effet de l'immigration sur les finances publiques. Boisclair, D., Y. Décarie, F. Laliberté-Auger, P.-C. Michaud, M.F. René (2019) : « [L'immigration à la rescousse des finances publiques du Québec?](#) », CIRANO, Cahier scientifique 2019S-20.

de 70 000 de nouveaux immigrants permanents, il y a dégradation du PIB par habitant. Malgré mon intention d'identifier sa contribution comme facteur, ces effets sont mineurs en comparaison d'autres facteurs. Par exemple, si le premier terme, la croissance du PIB par emploi (productivité), est de 1% par année sur une période de 45 ans, le PIB par habitant en 2070 est 56,5% plus élevé. Donc, ce facteur de productivité domine, pour des variations de niveau d'immigration modestes autour du niveau actuel. On pourrait même penser que la croissance économique pourrait être plus importante en l'absence d'une main-d'œuvre abondante qui forcerait les entreprises à investir en machinerie, équipement et autres stocks de capital. Ceci rejoint la conclusion de nombreux analystes sur le potentiel d'utiliser l'immigration pour contrer le vieillissement de la population.<sup>24</sup>

Tableau 5 Impact cumulatif du scénario d'immigration sur le niveau de vie (PIB par habitant) provenant seulement de la composante démographique, en %

NIVEAU D'IMMIGRATION PERMANENTE (EN MILLIERS)							Productivité +1% / an (Échelle comparative)
ANNÉE	0	40	50	60	70	80	
2025	0	0	0	0	0	0	
2030	-5,8	-3,1	-2,4	-1,8	-1,1	-0,4	5,1
2040	-15,2	-6,9	-4,9	-2,8	-0,8	1,2	16,1
2050	-24,7	-10,8	-7,4	-3,9	-0,5	3	28,2
2060	-32,9	-14	-9,3	-4,6	0,1	4,8	41,7
2070	-37,7	-15,6	-10,1	-4,6	0,8	6,3	56,5

Source : Calculs de l'auteur à l'aide du modèle de projection basé sur les hypothèses de l'ISQ. Le seul impact sur le PIB par habitant capturé est l'effet sur la fraction d'individus en âge de travailler (âge de 15 à 64 ans). La dernière colonne met pour référence l'impact d'une croissance du PIB par travailleur, c'est-à-dire de la productivité, de 1% par année.

### Constat 3

Le facteur démographique – la croissance du PIB par habitant dû à une augmentation de la population en âge de travailler – est positivement affecté par l'immigration puisque les immigrants, tant RNP que RP, sont plus jeunes que la population d'accueil. En 2070, le PIB par habitant serait 38% plus faible, toutes choses étant égales par ailleurs, s'il n'y avait pas d'immigration. Cependant, l'effet à la marge du niveau d'immigration permanente de 50 000 à 70 000 immigrants chaque année est faible et dominé par les autres facteurs de croissance tels que la hausse projetée de la productivité.

<sup>24</sup> On retrouve une conclusion similaire dans les analyses de Pierre Fortin (2022) et de Marois et Dubreuil (2011). Marois, G. et B. Dubreuil (2011) : [Le remède imaginaire : pourquoi l'immigration ne sauvera pas le Québec](#). Éditions du Boréal. Par ailleurs, certains chercheurs ont évalué l'effet du vieillissement sur la croissance économique avec des conclusions surprenantes. Par exemple, Acemoglu et Restrepo (2017) montrent que le lien est pratiquement inexistant et que cette absence de lien s'explique par le recours accru des pays aux prises avec le vieillissement à la robotisation et à l'automatisation. Acemoglu, Daron, and Pascual Restrepo. 2017. "Secular Stagnation? The Effect of Aging on Economic Growth in the Age of Automation." *American Economic Review*, 107 (5): 174-79.

On peut revenir à l'équation de croissance du PIB potentiel par habitant. Nous avons regardé la dernière composante, soit le facteur démographique. Comment les deux premiers termes sont-ils affectés par l'immigration?

De manière mécanique, la contribution du facteur démographique est réduite quand le processus de convergence économique, en termes d'emploi et de salaire, est lent pour les immigrants. En d'autres mots, les deux premiers termes de l'équation ci-haut sont souvent négatifs après une poussée de l'immigration. Par exemple, le Recensement de 2021 indique un taux d'emploi de 68,3% pour les RNP et les RP arrivés depuis moins de 5 ans contre 77,7% pour le reste de la population. La contribution nette est donc plus faible à l'arrivée. Au-delà de cet effet mécanique, il y a aussi des effets importants en termes d'équilibre général sur le marché du travail et celui des biens.

Ce n'est pas une question facile et on peut vite s'y perdre. Pour l'illustrer, supposons que les immigrants sont en tous points identiques aux natifs et que seul le travail entre dans la production des biens et services. L'arrivée des immigrants est d'abord un choc d'offre sur le marché du travail qui fait baisser le salaire d'équilibre si la demande ne réagit pas – tant le salaire des natifs que celui des immigrants. Si les immigrants consomment exactement la même chose que les natifs, la demande de travail par les entreprises augmente aussi, ce qui fait remonter le salaire d'équilibre. Au final, à long terme, l'effet est incertain sur les premier et deuxième termes de la croissance du PIB par habitant. Si le capital est introduit comme facteur de production, le résultat est sensiblement le même à long terme.

Je retire de ma lecture de la littérature qu'à long terme, les effets risquent d'être positifs, mais plutôt faibles. Le même constat est atteint par Doyle et al. (2025) et Fortin (2022). Un excellent compte-rendu de l'évidence – et une interprétation de travaux qui semblent donner des résultats différents – a été fait par Borjas (2014).<sup>25</sup> Borjas met l'accent sur trois points importants :

1) À court terme, la recherche récente montre qu'il existe des effets négatifs de l'immigration sur les salaires des natifs avec des compétences similaires aux immigrants et un transfert vers les entreprises qui font davantage de profits en profitant de ces salaires plus bas.

2) À long terme, le capital s'ajuste suivant la productivité du capital plus élevée ce qui aide à rétablir un ratio capital-travail qui ramène la croissance sur le même sentier de croissance à long terme, mais peut-être sur une trajectoire plus basse si l'épargne doit aller vers les investissements démographiques (logement, etc.).

3) L'augmentation de l'immigration affecte aussi la demande de travailleurs par le biais de leur profil de consommation et d'épargne, un point fait par Fortin (2022).

D'ailleurs, Borjas (2015) mentionne clairement que plusieurs de ces canaux sont mal étudiés et documentés. Par exemple, concernant ce dernier, il note : *"By how much does immigration expand the consumer base of the host country? It turns out that the answer to this question, which has not yet received any empirical examination, plays a crucial role in determining the wage impact of immigration, in both the short and the long run"* (Borjas, 2015, p. 78).

Par ailleurs, étant donné la situation initiale du marché du travail au Québec, où il y a sensiblement une demande excédentaire de travailleurs dans plusieurs secteurs et

---

<sup>25</sup> Borjas, G. (2014) : [Immigration Economics](#), Harvard University Press. Pour un regard critique sur les conclusions de Borjas, voir Card et Peri (2016). Card, David, and Giovanni Peri. 2016. ["Immigration Economics by George J. Borjas: A Review Essay."](#) *Journal of Economic Literature*, 54 (4): 1333–49.

régions, l'ajout d'immigrants est peu susceptible d'entraîner une pression à la baisse sur les salaires et ce même à court terme. Le flux peut cependant freiner la vitesse de substitution vers le capital, par exemple l'automatisation, si la pression à la hausse sur les salaires venant de la rareté de main-d'œuvre peut être évitée par l'embauche d'immigrants. C'est une question qui mérite une analyse approfondie et je n'ai pas connaissance d'évidence spécifique au Québec à cet effet, tout comme pour la substitution entre l'investissement en capital et les travailleurs, surtout dans une petite économie ouverte comme la nôtre. Nous reviendrons plus loin sur cet enjeu en regardant si l'immigration est effectivement allée vers les régions ayant une rareté de main-d'œuvre plus élevée. Mais une conclusion est claire de ma lecture de l'évidence sur ces questions : les promoteurs de cette hausse de l'immigration pour des motifs de croissance économique n'agissent pas sur des bases très solides. Un peu comme partir en mer agitée avec un petit voilier.

## Convergence économique des immigrants

D'un point de vue mécanique de la croissance du PIB par habitant potentiel, il est pertinent de se concentrer sur la convergence des résultats économiques des immigrants vers ceux des natifs pour tenter de comprendre les effets d'une modification des flux migratoires à court et à moyen terme. Ceci nous semble plus pertinent dans le cadre de ce rapport. Par ailleurs, cette question est pertinente au-delà de savoir si l'immigration est bénéfique au plan économique. Une politique d'immigration est d'abord destinée à faciliter l'intégration des nouveaux immigrants dans une société d'accueil, tant au plan économique, humanitaire, social que linguistique. Green et Worswick (2017) argumentent que cet angle peut être vu dans un objectif de justice sociale.<sup>26</sup> Ainsi, la convergence économique est pertinente pour la politique d'immigration même si la croissance de long terme du PIB par habitant est peu affectée par l'immigration.<sup>27</sup>

La littérature économique a bien documenté que les immigrants tardent à rattraper les natifs après leur arrivée en termes d'emploi et de salaire.<sup>28</sup> Une raison souvent évoquée est que le capital humain acquis à l'extérieur du Québec n'est pas aussi pertinent (ou reconnu) au Québec, d'un point de vue de marché du travail, que dans le pays d'origine. C'est le capital humain spécifique acquis au Québec qui permet à l'immigrant de rattraper les natifs, et les immigrants consacrent des efforts importants à leur arrivée afin d'acquérir ce capital, surtout dans la perspective de rester au Québec. Une vitesse lente de convergence signale des difficultés dans ce processus d'acquisition de capital humain. Mais d'autres causes de ce rattrapage lent ont été étudiées. En particulier, Dostie, Li, Card et Parent (2023) montrent que l'écart entre les immigrants et les natifs est en partie dû au fait que les immigrants travaillent dans des entreprises qui paient moins bien comparativement à celles dans lesquelles les natifs travaillent.<sup>29</sup> Oreopoulos (2011) montre

---

<sup>26</sup> Green, D. et C. Worswick (2017): [Canadian economics research on immigration through the lens of theories of justice](#), *Canadian Journal of Economics*, vol. 50(5), 1262-1303.

<sup>27</sup> Un point similaire est fait par Boudarbat et Grenier (2014). Les auteurs recommandent de s'attarder davantage à l'intégration qu'au nombre d'immigrants et ce même si le niveau d'immigration a probablement un effet positif mais modeste sur la croissance économique. Boudarbat, B. et S. Grenier (2014) : [L'impact de l'immigration sur la dynamique économique du Québec](#), CIRANO.

<sup>28</sup> On remonte à Chiswick (1978) pour ce point. Chiswick, B. R. (1978). The Effect of Americanization on the Earnings of Foreign-Born Men. *Journal of Political Economy* 86 (5), 239-249.

<sup>29</sup> Dostie, B. , J. Li, D. Card et D. Parent (2023) : [Employer policies and the immigrant-native earnings gap](#). *Journal of Econometrics*, 233:2.

que la discrimination pourrait aussi jouer un rôle.<sup>30</sup> Cette question est aussi importante au vu de l'équation de croissance du PIB par habitant. Si les nouveaux arrivants peinent à atteindre les mêmes résultats économiques que les natifs, les deux premiers termes de la croissance du PIB potentiel pourraient subir une baisse à court et à moyen terme qui viendrait effacer en partie les gains réalisés par l'ajout de travailleurs en âge de travailler. Par ailleurs, étant donné la forte hausse de l'effectif des RNP, nous voulons savoir si la distinction entre immigrants arrivés par le statut RNP ou RP est importante dans ce contexte. En d'autres mots, le système en deux étapes favorise-t-il la convergence davantage que le système antérieur à une étape?

Nous allons donc nous attarder aux composantes  $L(t)/P(t)$ , le taux d'emploi et  $Y(t)/L(t)$ , le PIB par emploi ou productivité (si heures constantes). Alors qu'il est facile de mesurer l'emploi chez les immigrants, il n'existe pas de mesure du PIB par emploi pour les immigrants. Nous allons plutôt regarder le revenu de travail des immigrants par emploi. Cette mesure correspond exactement au PIB par emploi dans un monde où le travail est le seul facteur de production ou affiche un pourcentage à peu près stable de la valeur ajoutée. Bien sûr, les entreprises utilisent d'autres facteurs de production, tels que le capital, afin de produire des biens et services. La mesure est imparfaite, mais probablement bien corrélée au PIB par emploi.

Nous utilisons l'ensemble des microdonnées analytiques sur les entreprises et les employés (MAEE) de Statistique Canada. Ces données contiennent l'ensemble des relevés fiscaux des entreprises et des contribuables au Canada. Le fichier contient donc la population dans son ensemble et nous allons nous concentrer sur les données du Québec pour les individus âgés de 25 à 64 ans. Le fichier est longitudinal et permet de suivre les personnes dans le temps. Nous utilisons un jumelage du MAEE avec le fichier BDIM, soit la base de données longitudinales sur l'immigration. On peut y distinguer les RNP par type de permis et distinguer les RNP des RP. Étant donné la nature de la question qui concerne surtout le marché du travail, pour cet exercice nous avons gardé seulement les RNP avec PTET et PMI (travail) et gardé seulement les immigrants permanents de la catégorie d'admission économique. Certaines analyses utiliseront aussi les PMI travail-études (PMI-Travail).<sup>31</sup> Ces données sont disponibles jusqu'en 2019. Donc, elles permettent de regarder la convergence économique jusqu'à ce moment mais elles ne couvrent pas la période récente. Nous avons comparé, à l'aide des statistiques produites par le MIFI, la composition des RNP par type de permis dans la période récente et dans notre période d'analyse (qui utilise les données administratives). Le Tableau C.1 en annexe fait cette comparaison pour les RNP. Les titulaires de PTET de la période d'analyse ont des caractéristiques qui suggèrent potentiellement des revenus de travail plus faibles que ceux de la période plus récente, alors que c'est l'inverse pour le PMI. Dans nos analyses statistiques, nous avons évalué si des contrôles pour ces caractéristiques changent les résultats, ce qui suggérerait des effets de composition importants. Nous n'avons pas trouvé de différences notables dans nos analyses (voir l'annexe D pour plus de détails), ce qui nous donne confiance dans la pertinence de nos résultats.

---

<sup>30</sup> Oreopoulos, Philip. 2011. "Why Do Skilled Immigrants Struggle in the Labor Market? A Field Experiment with Thirteen Thousand Resumes." *American Economic Journal: Economic Policy*, 3 (4): 148–71.

<sup>31</sup> La question des étudiants et de leur intégration au marché du travail post-diplôme (Programme de permis de travail post-diplôme, PTPD) est très importante et intéressante. Or, nous n'avons pu l'étudier dans le cadre de ce travail. Un travail récent de Blit et al. (2024) portent sur l'intégration économique des étudiants post-diplôme à l'Université de Waterloo (Ontario). Fait intéressant, les auteurs montrent que dans ce cas précis, les étudiants intégrant le marché du travail au Canada font mieux que les diplômés nés au Canada.

Nous allons diviser l'analyse en deux temps. D'abord, nous allons étudier la distribution des revenus de travail dans l'année suivant l'arrivée des immigrants au Québec afin de regarder la performance à l'entrée. Ensuite, nous regarderons la progression des immigrants par rapport aux natifs suivant leur arrivée. En premier lieu, regardons le point de départ, l'année suivant l'arrivée au Québec.<sup>32</sup> Nous allons calculer le rang d'un immigrant dans la distribution des revenus de travail des natifs (les non-immigrants) de cette année. On peut définir  $y_{i,t}^m$  comme étant le revenu de travail d'un immigrant  $i$  du type  $m$  arrivé à l'année  $t$  (l'année suivant l'arrivée). Si  $F_t^n(y)$  est le rang d'un individu ayant un revenu  $y$  dans la distribution des revenus des natifs de l'année  $t$ , le rang d'un immigrant dans la distribution des natifs est donc  $r_{i,t}^m = F_t^n(y_{i,t}^m)$ . Afin de regarder comment le rang a changé dans le temps, nous allons estimer l'équation suivante,

$$r_{i,t}^m = b_t^m + f_m(\text{age}_{i,t}) + \epsilon_{i,t}$$

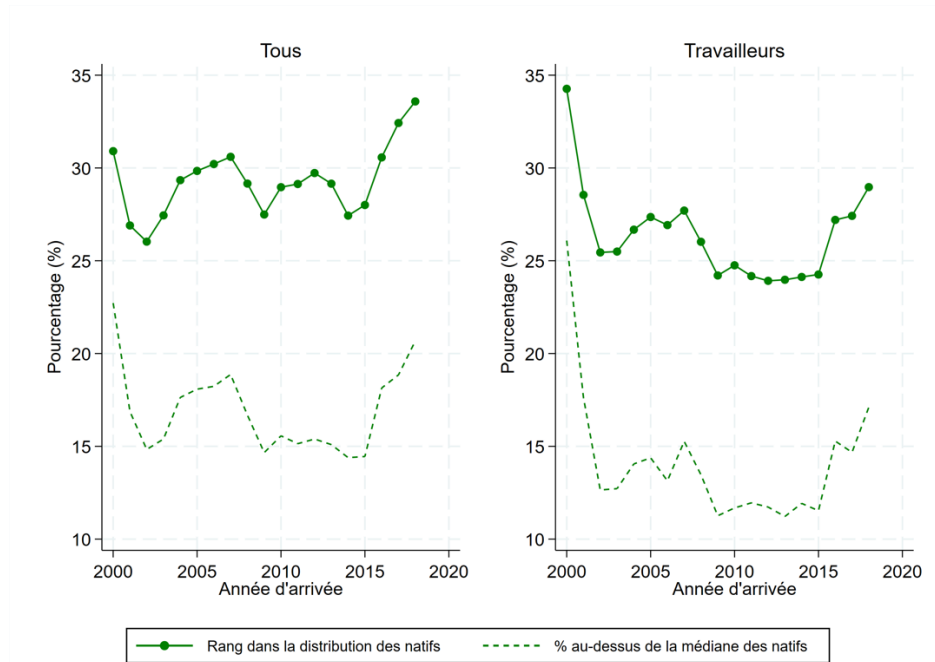
où  $f_m(\text{age}_{i,t})$  est un polynôme de l'âge servant à contrôler pour des différences d'âge entre les cohortes d'arrivées, et  $\epsilon_{i,t}$  est un terme d'erreur. Les paramètres  $b_t^m$  mesurent le rang relatif moyen par cohorte d'arrivée et type d'immigrant. Nous estimons aussi une spécification où la variable dépendante est  $I(r_{i,t}^m > 0,5)$  ce qui permet d'interpréter les résultats comme étant la fraction d'immigrants de type  $m$  dans l'année  $t$  qui ont un salaire moyen plus élevé que la médiane des natifs de cette année. Nous allons estimer des spécifications en incluant les revenus nuls tant chez les immigrants que chez les natifs (panneau de gauche) et en restreignant le revenu d'emploi à être supérieur à 3 500\$ (panneau de droite). La Figure 9 présente les résultats pour les immigrants permanents.

On peut d'abord observer que le rang moyen est bien inférieur à la médiane (50), et ce pour les deux mesures. Le rang moyen oscille entre le 25e et le 35e centiles dans l'année suivant l'arrivée. Par ailleurs, moins de 20% des immigrants ont un revenu de travail supérieur à la médiane. Sur la période, il y a peu d'amélioration sauf à la fin de la période pour les arrivées après 2016. Il est à noter que le nombre d'immigrants permanents économiques sur la période 2015-2024 est demeuré relativement stable. L'effet net sur le revenu par habitant est donc négatif à l'entrée mais stable. On peut faire la même chose avec les immigrants temporaires. On distingue les immigrants reçus avec un PTET et avec un PMI. La Figure 10 présente les résultats.

---

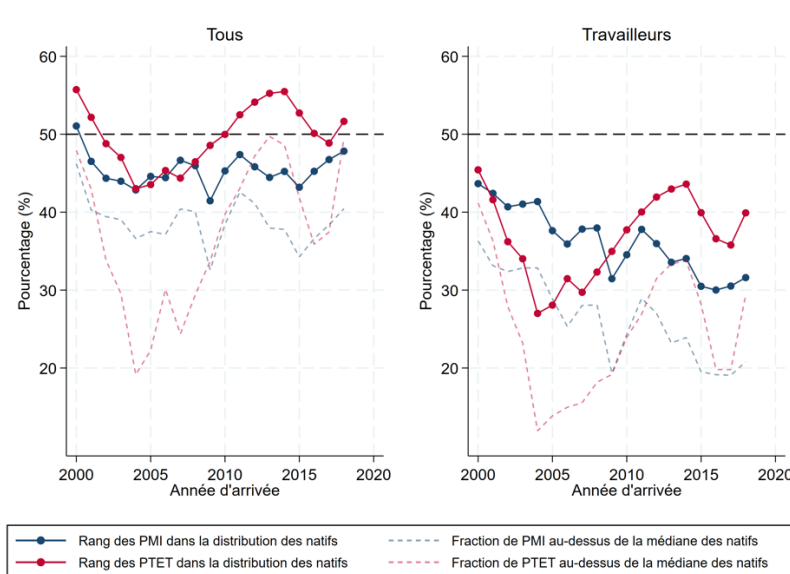
<sup>32</sup> Nous n'utilisons pas l'année d'arrivée puisque celle-ci n'est pas forcément complète. Par exemple, un immigrant pourrait être arrivé le 1<sup>er</sup> octobre et donc n'aura été présent que 3 mois dans l'année d'arrivée. Son revenu serait forcément plus faible.

Figure 9 Revenu de travail relatif dans l'année suivant l'arrivée au Québec - Immigrants permanents



Source : Calculs de l'auteur à l'aide des données administratives de Statistique Canada. Le graphique de gauche inclut les natifs (et les immigrants) avec des revenus nuls alors que celui de droite exclut ceux avec des revenus sous 3 500\$.

Figure 10 Revenu de travail relatif dans l'année suivant l'arrivée au Québec - Immigrants temporaires



Source : Calculs de l'auteur à l'aide des données administratives de Statistique Canada. Le graphique de gauche inclut les natifs (et les immigrants) avec des revenus nuls alors que celui de droite exclut ceux avec des revenus sous 3 500\$.

On observe clairement sur la période que les travailleurs du PTET et du PMI (dans une moindre mesure) ont un rang centile qui se rapproche de la médiane des natifs dans l'année suivant leur arrivée. En termes de fraction ayant un rang supérieur à la médiane, la période récente montre une fraction dépassant 35% pour les deux groupes de résidents temporaires. Cela est cependant dû principalement au taux d'emploi supérieur de ces groupes dans l'année suivant leur arrivée (plus élevé par définition, puisque ces nouveaux arrivants viennent avec des permis de travail – et donc doivent ou souhaitent en principe travailler). En regardant plutôt la distribution des natifs ayant des revenus de travail positifs, le rang centile moyen oscille entre 30 et 40. Donc, le rang centile moyen est plus élevé globalement, mais cela est grandement dû au taux d'emploi plus élevé de ces groupes et non à leurs revenus de travail – qui sont inférieurs à ceux des natifs à l'arrivée. En fait, leurs revenus de travail, à taux d'emploi constant, sont plus faibles. Sur la période, le rang centile moyen des PMI diminue alors que le rang centile des PTET fluctue pour diminuer après 2016. Nous concluons de cette analyse que les immigrants permanents font moins bien à l'arrivée que les immigrants titulaires de permis de travail, mais que tous ces groupes ont en général des résultats inférieurs à la médiane des natifs chez les travailleurs. Donc, dans un mouvement de court terme qui augmente l'immigration temporaire, le PIB par habitant risque de mécaniquement baisser, et ce pour plusieurs années si l'effet sur l'emploi et le revenu par emploi est négatif.

#### Constat 4

Dans l'année suivant leur arrivée, les résidents permanents dans la catégorie économique arrivés directement ont en moyenne des revenus de travail beaucoup plus faibles que ceux dans la population d'accueil. Cet écart est relativement constant dans le temps, mais il aurait diminué légèrement dans les dernières années de la période d'observation. En contrepartie, les immigrants arrivant comme RNP, tant ceux du PTET que ceux du PMI ont des revenus de travail plus près de ceux de la population d'accueil, mais surtout à cause de taux d'emploi plus élevé alors que le revenu des travailleurs demeure plus faible que celui chez les natifs.

Nous nous tournons maintenant vers l'analyse de convergence économique suivant l'arrivée au Québec. Nous allons estimer une spécification très similaire à celle de Borjas (2015) en distinguant les types d'immigrants. D'abord, on peut définir la variable  $s_{i,t}$  qui dénote le nombre d'années depuis l'arrivée au Québec. Les natifs (non-immigrants) sont inclus dans ces régressions afin d'offrir un groupe de comparaison et de contrôler pour les chocs macroéconomiques. Comme l'explique Borjas (2015, chapitre 2), l'hypothèse implicite est qu'un choc macroéconomique affecte de manière similaire un natif et un immigrant. Pour un natif, la variable d'expérience d'immigration est fixée à zéro. Nous allons définir une variable  $c_i$  qui capte la cohorte d'arrivée (l'année d'arrivée au Québec). Finalement, le type d'immigrants est  $m = (NATIF, RP, PMI, PTET)$ . On estime l'équation suivante,

$$\log y_{i,t} = f_m(\text{age}_{i,t}) + g_{m,c}(s_{i,t}) + \lambda_t + x_{i,t}\beta + \epsilon_{i,t}$$

où  $f_m(\text{age}_{i,t})$  est un polynôme permettant de contrôler pour les différences d'âge, par type d'immigrants (et natifs). Le vecteur  $x_{i,t}$  peut contenir un ensemble de variables de contrôle. Dans la spécification de base, nous n'utilisons aucun autre contrôle que l'âge afin d'obtenir des différences brutes. En annexe D, nous montrons des résultats contrôlant pour un grand ensemble de caractéristiques. Les effets fixes  $\lambda_t$  permettent de contrôler pour la conjoncture économique affectant de manière similaire les natifs et les différents

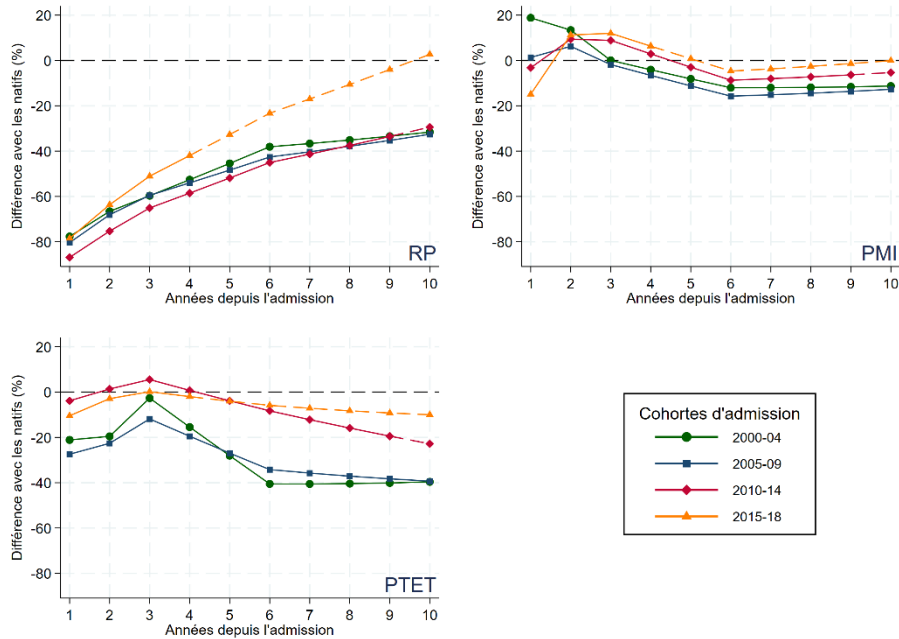
types d'immigrants.<sup>33</sup> J'exclus de l'analyse de convergence des salaires les individus ayant des revenus d'emploi de moins de 3 500\$. Ainsi, on regarde la convergence économique de ceux ayant un emploi. Nous regarderons aussi une variable d'emploi. Le terme d'intérêt est  $g_{m,c}(s_{i,t})$ , qui mesure l'écart en pourcentage des revenus des immigrants de type  $m$  de la cohorte d'arrivée  $c$  qui est au Québec depuis  $s$  années. Puisque cette fonction est normalisée à zéro pour les natifs, et nous contrôlons pour des chocs macroéconomiques ainsi que l'âge et d'autres variables, cette fonction mesure la convergence dans des circonstances contrefactuelles assez précises. Nous approximations cette fonction de convergence à l'aide d'une fonction linéaire par segment (*linear spline*) avec des nœuds à 1, 2, 3 et 5 ans. Nous allons présenter les résultats de ces fonctions estimées graphiquement, par cohorte et par type d'immigrants. Si un type d'immigrants fait moins bien que les natifs comparables, le terme est négatif alors que s'il fait mieux, il est positif. Nous avons regroupé les cohortes d'arrivée en groupe de cinq ans (2000-2004, 2005-2009, 2010-2014 et 2015-2019). Nous avons omis les écarts-types des graphiques afin d'améliorer la lisibilité. Nous présentons ces profils pour les immigrants permanents et pour les RNP du PTET et du PMI. Il est important de noter d'abord que le statut d'immigrant  $m$  est le statut à l'arrivée. Plusieurs de ces immigrants passent ensuite vers la résidence permanente; d'autres quittent.<sup>34</sup> Ensuite, plusieurs cohortes ne sont pas observées suffisamment longtemps pour atteindre les 10 ans sur le graphique. Nous utilisons donc la projection basée sur une extrapolation. Nous indiquons les extrapolations par des pointillés. La Figure 11 présente les résultats.

---

<sup>33</sup> L'hypothèse que les chocs macroéconomiques affectent similairement les natifs et les immigrants de différents types est une des hypothèses fortes de ce modèle. Les immigrants, parce qu'ils occupent des emplois potentiellement différents des natifs, pourraient être affectés différemment par un choc macroéconomique. À l'annexe D, nous montrons que les résultats sont très similaires quand nous incluons plusieurs variables de contrôle permettant de capturer les différences entre les groupes.

<sup>34</sup> Une limite importante de ce genre d'analyse concerne la sélection due à la sortie. Par exemple, si ceux ayant des revenus plus faibles quittent après quelques années, les revenus moyens des immigrants augmentent plus rapidement. Or au niveau individuel, ils n'ont peut-être pas augmenté, ce qui mène à une surestimation de la convergence économique. Damas de Matos et Parent (2019) montrent que ce processus de transition survient très tôt après l'arrivée plutôt que progressivement dans le temps, ce qui nous mène à croire que cela ne biaise pas beaucoup les trajectoires de convergence. Damas de Matos, A. et D. Parent (2019): Canada and High-Skill Emigration to the United States: Way Station or Farm System? *Journal of Labor Economics*, 37:S2.

Figure 11 Profils de convergence économique en termes de revenu d'emploi



Source : Calculs de l'auteur, données administratives de Statistique Canada (haut gauche = RP, haut droite = PMI et bas = PTET).

Trois résultats sont marquants. D'abord, le profil de convergence est très différent pour les immigrants permanents comparativement aux immigrants d'abord arrivés comme RNP, soit avec un PTET ou un PMI. Parmi ceux qui travaillent, le revenu moyen est 80% plus faible dans l'année suivant l'arrivée pour ceux arrivant permanents comparativement aux natifs. Les cohortes d'avant 2014 peinent à converger vers un écart de 35% après 10 ans (elles convergent vers 14 ans). La dernière cohorte, basée sur des données incomplètes (arrivée en 2015 et qui n'a pas été observé après 2019), semble faire mieux et pourrait rattraper les natifs après 10 ans si la tendance tient. Ces résultats concordent avec les résultats rapportés dans la littérature : les premières études sur le sujet trouvent un rattrapage après 14 ans (Meng, 1987).<sup>35</sup> Les études subséquentes ont aussi trouvé un rattrapage au-delà de 10 ans avec une détérioration des résultats à l'entrée (p.ex. Baker et Benjamin, 1994; Aydemir et Skuterud, 2005).<sup>36</sup> Hou et Picot (2016) trouvent, pour le Canada en entier, une pénalité de l'ordre de 57% pour la cohorte de 2010.<sup>37</sup> Un des éléments importants affectant l'inférence est l'inclusion des faibles revenus. En prenant le salaire minimum à temps plein comme borne inférieure des revenus, on trouve des pénalités qui sont de l'ordre de 50%. Donc, les revenus très faibles (possiblement en raison d'un nombre d'heures de travail limité) de certains immigrants à l'arrivée expliquent en

<sup>35</sup> Meng, R. (1987). The Earnings of Canadian and Native-Born Males. *Applied Economics* 19, 1107-1119.

<sup>36</sup> Baker, M. and D. Benjamin (1994). The Performance of Immigrants in the Canadian Labor Market. *Journal of Labor Economics* 12 (3), 369-405.

Aydemir, A. and M. Skuterud (2005). Explaining the Deteriorating Entry Earnings of Canada's Immigrant Cohorts: 1966-2000. *Canadian Journal of Economics* 38 (2), 641-671.

<sup>37</sup> Hou, F. and G. Picot (2016). Changing Immigrant Characteristics and Entry Earnings. Research Paper 374, Analytical Studies Branch, Statistics Canada.

partie la pénalité élevée. De plus, on peut contrôler pour différentes caractéristiques afin de faire de bonnes comparaisons avec les natifs, mais cela a peu d'effets sur les différences une fois que nous excluons les individus à faibles revenus.<sup>38</sup>

Pour les PMI (en haut à droite dans la Figure 12), l'écart la première année est négatif dans les cohortes récentes, mais faible (15%). Le revenu rebondit rapidement après 2 ans et dans la cohorte la plus récente se stabiliserait au niveau des natifs. Pour les PTET, l'écart à l'arrivée a déjà été plus important mais semble s'être résorbé avec le temps; les cohortes les plus récentes font aussi bien que les natifs. Donc, au final, les RNP avec permis de travail semblent faire mieux avec le temps en termes de convergence. Une conclusion similaire, par simple comparaison des revenus de travail des groupes arrivant directement (RP) et en deux étapes (RNP), est obtenue pour le Canada par Hou et Picot (2024).<sup>39</sup>

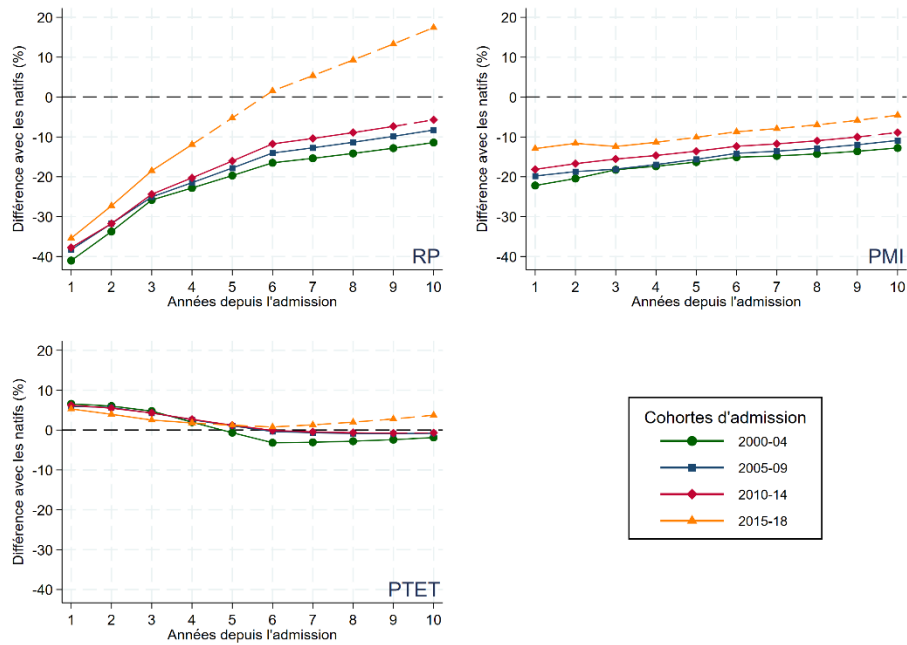
Nous pouvons regarder si des différences existent en termes de taux d'emploi. Pour ce faire, on peut refaire la même analyse, mais cette fois en utilisant comme variable dépendante une variable d'emploi (=1 si travail, zéro sinon). Pour les immigrants permanents, l'écart de taux d'emploi est important à l'arrivée – de l'ordre de 40% – et n'a guère varié sur la période. Alors que la vitesse de convergence était somme toute faible dans les cohortes plus âgées (10 ans pour arriver à environ 10% d'écart), la convergence semble plus rapide dans la cohorte la plus récente (2015-2019). Mais il faut toujours six ans avant d'atteindre, au même âge, les mêmes taux d'emploi que les natifs. Si on regarde les titulaires de permis de travail (PMI), on remarque que les écarts à l'arrivée sont plus faibles (environ la moitié de ceux des permanents), mais la convergence est très faible et n'arrive pas à surpasser celle des immigrants permanents. Puisque les PMI ont des permis ouverts, il est possible pour un titulaire de ne pas travailler, ce qui expliquerait la différence avec les PTET. Pour les PTET des cohortes les plus récentes, les différences de taux d'emploi avec les natifs sont beaucoup plus faibles que chez les PMI et les résidents permanents. Ce résultat est attendu puisque ceux-ci sont arrivés au Québec pour un emploi donné (davantage de permis fermés).

---

<sup>38</sup> Des analyses de sensibilité sont présentées à l'annexe D.

<sup>39</sup> Hou, F. et G. Picot (2024) : "[Earnings of one-step and two-step economic migrants: Comparaisons from the year of arrival](#)", Statistique Canada.

Figure 12 Profil de convergence économique en termes de taux d'emploi



Source : Calculs de l'auteur, données administratives de Statistique Canada (haut gauche = RP, haut droit = PMI et bas = PTET)

Il ressort de cette analyse que tant les immigrants permanents que les PMI ont des différences importantes de taux d'emploi et que la convergence est lente avant d'atteindre les taux d'emploi des natifs. *Ceteris paribus*, cela suggère qu'une augmentation de ces volumes n'augmente pas nécessairement le facteur emploi de la croissance du PIB potentiel et pourrait même le diminuer à court et à moyen terme. Pour ce qui est des différences en termes de revenu de travail, les immigrants permanents ont de grandes difficultés à converger vers les revenus de travail des natifs, surtout dans les premières années. Pour les RNP titulaires de PMI et de PTET, ces différences sont beaucoup plus faibles, ce qui suggère un effet incertain d'une augmentation des volumes de ces groupes sur le facteur productivité, *ceteris paribus*. Dans une période d'accélération de l'immigration, il est très possible qu'à court terme, la croissance du PIB par habitant diminue plutôt que d'augmenter, ce que suggérerait le facteur démographique. Bien que ce soit une conjecture, il se pourrait fort bien que la baisse du PIB par habitant observée lors des dernières années postpandémiques soit le résultat mécanique de cette dynamique.

**Constat 5**

La convergence économique de ceux arrivés directement RP est lente et prend plus de 5 ans en termes de taux d'emploi et plus de 10 ans en termes de revenu de travail. Ceux arrivant par la voie des RNP ont une convergence plus rapide en termes de revenu de travail, mais ceux arrivant avec un PMI font moins bien en termes de taux d'emploi à l'arrivée. Un accroissement massif du solde des RNP, ou des arrivants RP, sans une attention particulière à la sélection à l'entrée, risque de faire pression à la baisse sur le taux d'emploi global ainsi que le revenu par travailleur ce qui peut mener à une pression négative sur le PIB par habitant.

## L'immigration va-t-elle là où la rareté de main-d'œuvre existe?

Une des raisons évoquées pour augmenter drastiquement l'immigration temporaire était d'aider à combler la rareté de main-d'œuvre observée, d'abord avant la pandémie, puis après la pandémie. Que la rareté ait été causée par des facteurs conjoncturels (une économie vigoureuse) ou par le vieillissement démographique, l'impact de l'immigration est fortement dépendant de sa composition et de sa destination.<sup>40</sup>

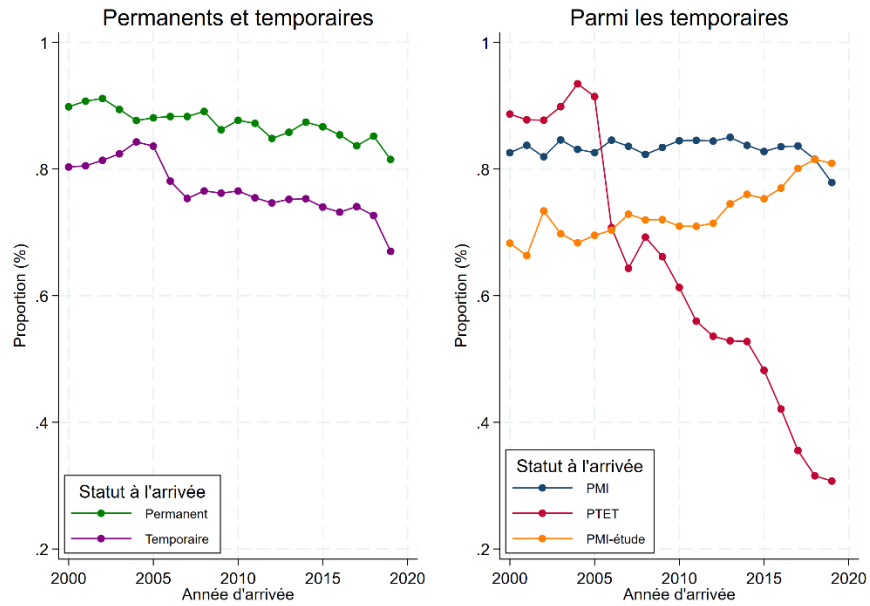
Les immigrants se sont-ils retrouvés dans les régions et les secteurs où la rareté de main-d'œuvre se faisait le plus sentir? On peut d'abord se demander où arrivent les immigrants quand ils arrivent au Québec. La Figure 13 présente l'évolution de la fraction d'immigrants qui résident dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal à leur arrivée au Québec (dans l'année d'arrivée), tirée des données employeurs-employés pour la période 2000 à 2019. On distingue d'abord les immigrants permanents des temporaires et par la suite les types de permis temporaires. On remarque d'abord que plus de 75% des nouveaux immigrants résident à Montréal dans l'année d'arrivée. La part des immigrants se dirigeant vers Montréal est plus élevée pour les immigrants permanents et décline légèrement sur la période. Parmi les temporaires, il y a une grande hétérogénéité. Dans le PMI, c'est plus de 80% des nouveaux arrivants qui résident dans la RMR de Montréal et cette fraction est stable dans le temps. Parmi les PTET, cette fraction a baissé considérablement dans le temps. En 2019, c'est moins de 30% des titulaires de PTET qui arrivent d'abord à Montréal. Finalement, plus de 70% des PMI avec un permis de travail aux fins d'études résident à Montréal à leur arrivée et cette fraction est en hausse.

La région d'arrivée n'est peut-être pas celle de destination après plusieurs années? Puisque nous pouvons suivre dans le temps les immigrants, nous avons calculé, parmi ceux ayant résidé dans la région de Montréal la première année, la fraction qui était toujours à Montréal après leur arrivée. La Figure 14 montre ces calculs. Dans le cas des RNP, la fraction qui est toujours à Montréal après 10 ans est au-dessus de 90%. C'est le cas même pour les PMI-études, qu'on aurait pu croire susceptibles de quitter Montréal après avoir obtenu leur diplôme dans un établissement de Montréal. Donc, il y a très peu de mobilité parmi les RNP une fois au Québec, même s'ils obtiennent par la suite la résidence permanente. La Figure 15 montre qu'il en est de même pour les résidents permanents. Donc, sauf pour le PTET, il y a très peu de régionalisation de l'immigration, qu'elle soit initiée par un statut RNP ou un statut permanent à l'arrivée.

---

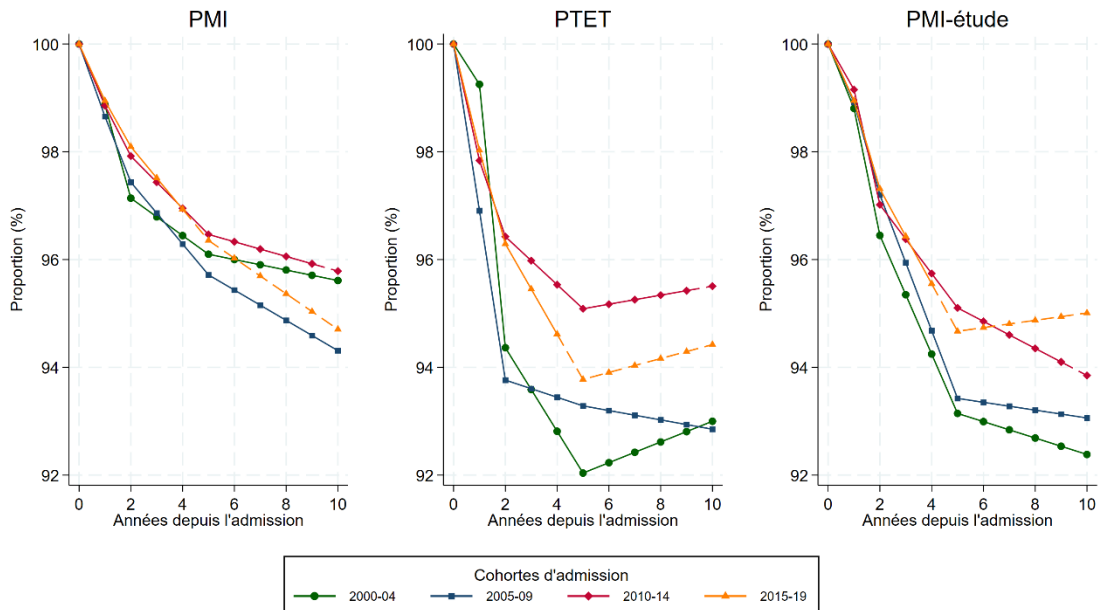
<sup>40</sup> Cet argument à l'effet que le vieillissement démographique cause nécessairement une rareté de main-d'œuvre souffre du même problème que Pierre Fortin met en évidence dans son rapport de 2022. Si le vieillissement cause bel et bien une baisse de l'offre, il cause possiblement une baisse de la demande de travailleurs. Tout dépend de la composition de la consommation des personnes vieillissantes par rapport à celle des personnes en âge de travailler. Si la demande baisse autant que l'offre, le salaire d'équilibre ne change pas et il y a simplement moins de travailleurs.

Figure 13 Fraction des nouveaux arrivants résidant dans la RMR de Montréal à leur arrivée



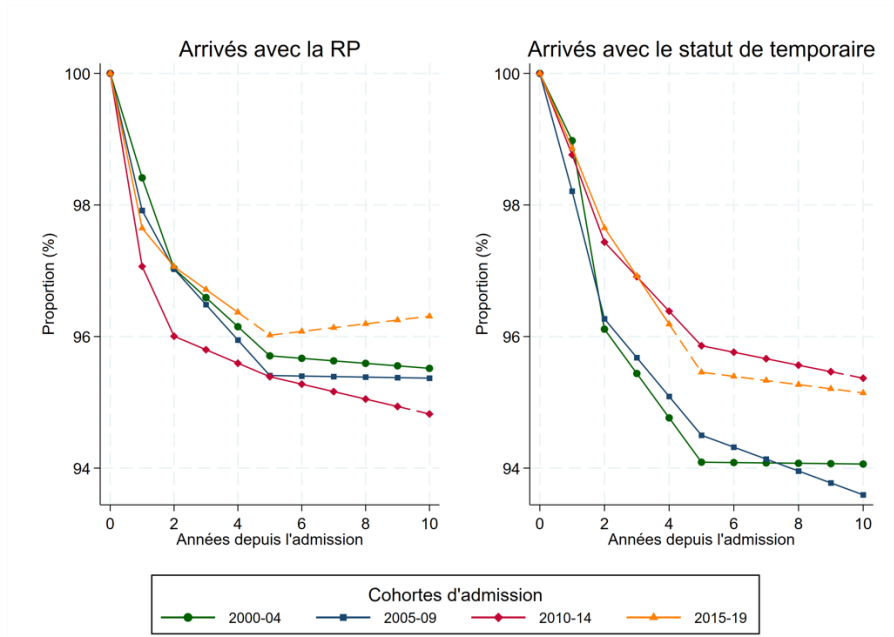
Source : Calculs de l'auteur, données administratives de Statistique Canada.

Figure 14 Fraction résidant toujours dans la RMR de Montréal selon l'année après l'arrivée - RNP



Source : Calculs de l'auteur, données administratives de Statistique Canada.

Figure 15 Fraction résidant toujours dans la RMR de Montréal selon l'année après l'arrivée - RNP vs. RP



Source : Calculs de l'auteur, données administratives de Statistique Canada.

### Constat 6

Une forte majorité, plus de 70% des RP, arrivent dans la RMR de Montréal et plus de 95% d'entre eux y sont encore après 10 ans. Chez les temporaires, la fraction arrivant à Montréal est similaire pour le PMI-Travail et le PMI-Études, mais plus faible pour le PTET. Le seul programme visant les travailleurs qui favorise la régionalisation est donc le PTET. Les transitions se font rares dans tous ces programmes après l'arrivée. Il y a donc très peu de régionalisation de l'immigration au Québec

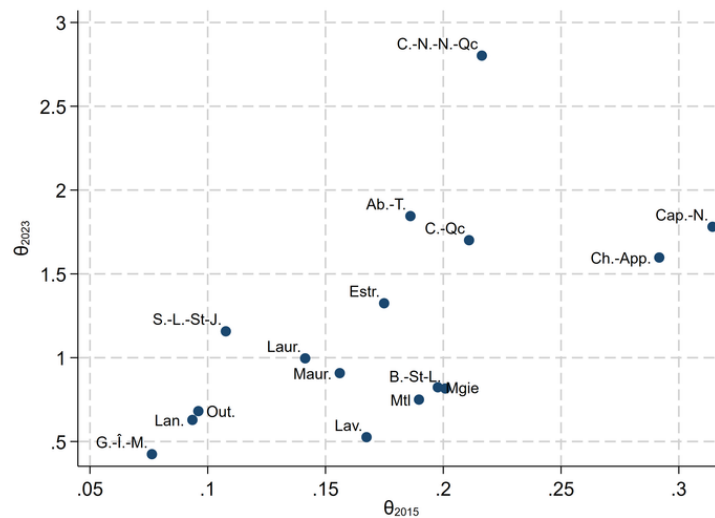
Mais où se trouve la rareté de main-d'œuvre au Québec? Une mesure très utilisée de la rareté de main-d'œuvre est le ratio du nombre de postes vacants au nombre de chômeurs. Quand ce ratio est élevé, il y a beaucoup de postes vacants pour un nombre donné de chômeurs, ce qui veut dire que le marché du travail est en surchauffe. Les entreprises ont de la difficulté à trouver des personnes pour remplir les postes. À l'inverse, quand cet indicateur est faible, ceci signifie qu'il y a beaucoup de travailleurs potentiels pour le nombre de postes vacants. Le marché est donc au ralenti.

Dénotons ce ratio dans une année  $t$  comme étant  $\theta_t$ . L'Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS) permet de trouver le nombre de postes vacants au niveau trimestriel par région administrative au Québec.<sup>41</sup> Nous prenons le ratio de la moyenne des postes vacants en 2015 et en 2023. Nous faisons de même avec le nombre de chômeurs à l'aide de l'Enquête sur la population active (EPA, Tableau [14-10-0393-01](#) de Statistique

<sup>41</sup> Les régions administratives, comme celle de Montréal, sont plus petites que les régions métropolitaines de recensement (RMR). Ici, la référence à la région de Montréal ne renvoie pas à la RMR de Montréal.

Canada). La Figure 16 présente la relation entre les coefficients de 2015 et de 2023.<sup>42</sup> En premier lieu, on peut observer que les échelles sont complètement différentes. Le coefficient de rareté de main-d'œuvre de Montréal était inférieur à 20 postes vacants par 100 chômeurs en 2015 alors qu'il était de 75 postes vacants pour 100 chômeurs en 2023. Mais Montréal n'est pas une région qui était aux prises avec un important problème de rareté de main-d'œuvre en 2015 : elle était au milieu du peloton. Or, elle reçoit la part du lion de l'immigration, en particulier temporaire. La Capitale-Nationale avait plus de 30 postes vacants pour 100 chômeurs en 2015; ce ratio était passé à 175 postes vacants pour 100 chômeurs en 2023. En 2023, la palme revient à la Côte-Nord (avec le Nord-du-Québec) avec un ratio de plus de 275 postes vacants pour 100 chômeurs. En général, les régions qui avaient des tensions élevées sur le marché du travail ont connu une croissance importante de ces tensions sur la période (la relation est positive dans le graphique).

Figure 16 Relation entre les coefficients de rareté de 2015 et de 2023 par région



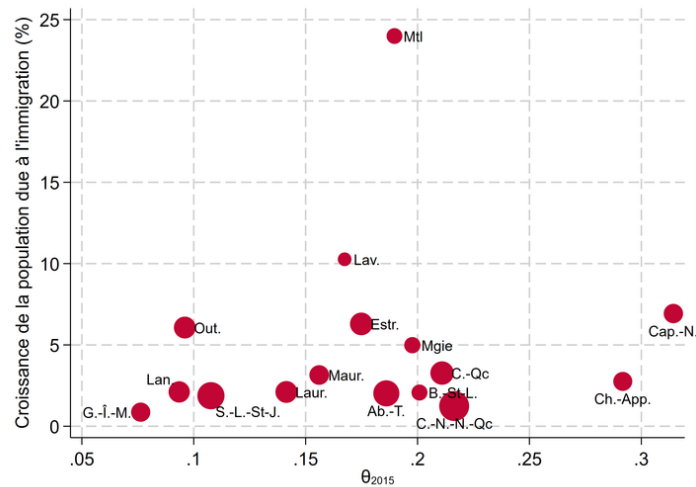
Source : Statistique Canada, EPVS et EPA.

Afin de comprendre si l'immigration internationale est allée aux endroits où il y avait le plus grand degré de rareté de main-d'œuvre, nous pouvons regarder la taille des flux migratoires par région et le niveau de rareté de main-d'œuvre en 2015, avant l'arrivée plus soutenue d'immigrants, en particulier des RNP. On utilise les données de l'ISQ sur les flux migratoires par région afin de calculer la somme des flux d'immigration permanente (nets de l'émigration) auquel on ajoute la variation de l'effectif (le solde) des RNP entre 2015 et 2023. On divise le tout par la population de la région en 2015. Ceci donne donc une mesure de l'accroissement de la population d'une région dû à l'immigration internationale. Cette mesure de l'accroissement est imparfaite dans le cas des immigrants permanents, car nous comptons leur arrivée dans la région, mais ils peuvent s'être déplacés par la suite dans une autre région au Québec. Comme nous l'avons vu précédemment, cependant, ceux arrivant à Montréal sont très peu susceptibles de s'être déplacés par la suite. En général, la mobilité est faible au Québec. La Figure 17

<sup>42</sup> Les résultats ne sont pas sensibles à l'année de départ. Même si 2015 était une année de ralentissement économique, les résultats sont très similaires si on utilise plutôt 2016.

présente les résultats qui n'ont rien de surprenant à ce stade. La taille de chaque point dans le graphique est l'accroissement du coefficient de rareté de main-d'œuvre.

Figure 17 Relation entre coefficient de rareté en 2015 et accroissement de la population dû à l'immigration internationale



Source : ISQ pour immigration et population. EPVS de Statistique Canada pour coefficient de rareté  $\theta_{2015}$ .

On observe premièrement que l'immigration s'est surtout concentrée à Montréal. Au total, selon notre mesure, la population de Montréal a augmenté de 25% en moins de 10 ans des suites de l'immigration internationale à elle seule.<sup>43</sup> Mais Montréal ne se démarquait pas particulièrement en termes de rareté de main-d'œuvre en 2015. Sur la période, la rareté de main-d'œuvre a augmenté moins rapidement qu'ailleurs. Il est difficile d'attribuer ou non cette plus faible augmentation à l'accroissement démographique provenant de l'immigration. Le résultat le plus marquant concerne les autres régions. D'autres régions aux prises avec de la rareté de main-d'œuvre aigüe ont eu une augmentation de leur population provenant de l'immigration beaucoup plus faible. Par exemple, la population de la Capitale-Nationale s'est accrue de seulement 5% sur la période alors que le coefficient de rareté de main-d'œuvre était le plus élevé en 2015.<sup>44</sup>

<sup>43</sup> Il faut noter que même si l'accroissement potentiel a été d'environ 25%, la population de la région administrative de Montréal n'a augmenté que de 8% sur la période. Les autres composantes de l'accroissement de la population ont été négatives, en particulier la mobilité vers l'extérieur de la région. Par ailleurs, il faut noter que ceci concerne la région de résidence et non de travail. Donc, il est possible que l'accroissement de la population dans les régions près de Montréal ait aussi contribué à soulager les besoins de main-d'œuvre dans la région de Montréal.

<sup>44</sup> Il serait intéressant, dans une recherche future, de voir si le processus de régionalisation est aussi difficile dans d'autres provinces canadiennes, comme l'Ontario. Est-ce quelque chose de spécifique au Québec? On pourrait bien sûr croire qu'il est tout à fait rationnel pour l'immigrant de rester dans une grande ville afin de maximiser ses opportunités économiques. Il est aussi possible que les enclaves immigrantes importantes à Montréal, selon la nationalité, puissent expliquer ces décisions. Est-ce une question de langue?

### Constat 7

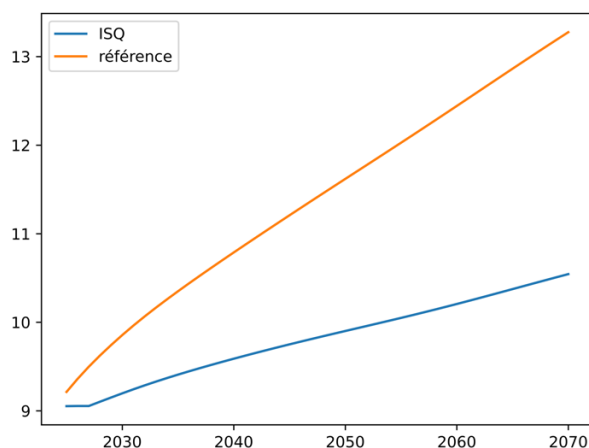
L'accroissement de l'immigration n'a pas été dirigé vers les régions qui avaient les besoins les plus importants en termes de rareté de main-d'œuvre. L'immigration a probablement contribué à réduire la hausse de la rareté de main-d'œuvre dans des régions comme Montréal et Laval, mais a peu fait pour aider dans d'autres régions aux prises avec d'importants problèmes de rareté. L'effet net de l'immigration sur la rareté est ambigu, car l'immigration augmente l'offre de travailleurs, mais aussi la demande de travailleurs.

## Scénarios de planification et leurs impacts démographiques

Nous avons comme objectif de montrer les effets de différents scénarios concernant la dynamique des RNP, mais aussi des admissions RP sur la population québécoise ainsi que sur le facteur démographique de la croissance (taux d'activité). Pour ce faire, nous allons débiter par établir une projection dans un scénario de référence où la dynamique actuelle se poursuit dans les prochaines décennies. Notons que ce scénario est différent de celui de l'ISQ puisque ce dernier suppose que l'effectif des RNP diminue dans les prochaines années pour se stabiliser à 450 000. L'effectif au dernier trimestre de 2024 était de 614 577 et si rien n'est fait, les entrées étant plus élevées que les sorties, il augmentera. Du Tableau 1, nous pouvons calculer qu'en 2024 il y a eu, si la tendance se maintient pour le dernier trimestre de 2024, 252 000 nouvelles admissions (entrées) dans l'effectif des RNP. Nous gardons ce chiffre constant sur la période de projection. De manière cohérente avec les calculs au Tableau, nous supposons que chaque année 80% des RNP sont capables de renouveler leur statut (ne quittent pas le Québec). Nous avons calculé qu'environ 20% des RNP quittent le Québec chaque année en moyenne tandis qu'un autre 10% accède à la résidence permanente (transition RNP vers RP). Au total le taux de sortie supposé est de 30%, ce qui se trouve à mi-chemin des résultats de 2022 et de 2023. Nous supposons que le nombre maximal de nouvelles admissions au statut RP est de 50 000 tel qu'observé au cours des dernières années en moyenne. Dans la période de projection, nous devons potentiellement réduire le nombre de transitions du statut RNP au statut RP si jamais le flux de 10% qui transite vers la RP est supérieur à la limite de 50 000 nouvelles admissions à la RP de manière globale. Ce scénario permet un effet dynamique de l'effectif des RNP vers la population québécoise selon la structure d'âge. Nous supposons que les nouveaux RP venant des RNP ont les mêmes comportements démographiques que les natifs, ce qui inclut les immigrants récents étant devenu résident permanent ou citoyens (naissances, mortalité, etc.).

Il convient de voir l'effet de ce scénario sur la taille de la population québécoise. Le prochain graphique montre la projection de la population en comparant avec la projection de l'ISQ. Puisque les entrées sont supérieures aux sorties et que plusieurs RNP deviennent RP, la population québécoise croît plus rapidement dans ce scénario pour atteindre plus de 13 millions en 2070, soit 30% de plus que dans le scénario de l'ISQ.

Figure 18 Projections de la population selon le statu quo concernant l'admission et la rétention des RNP en comparaison du scénario de l'ISQ

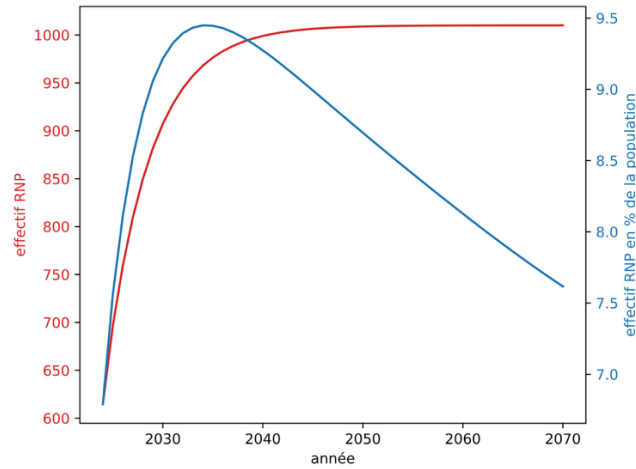


Source : Calculs de l'auteur à l'aide des hypothèses de l'ISQ (modélisation adaptée).

On peut aussi regarder à combien s'établirait l'effectif des RNP dans ce scénario. La Figure 19 présente les résultats. L'effectif des RNP convergerait vers 1 million vers 2045. Pourquoi cette convergence? Parce que le flux de sortie de 30% augmente en nombre quand l'effectif augmente. Donc, dans les premières années, l'effectif augmente parce que les sorties sont inférieures aux entrées. À mesure que l'effectif augmente, le flux du nombre des sorties augmente. Puisque les entrées en nombre et le flux (en %) sont constants, l'effectif se stabilise autour de 1 million. En pourcentage de la population, un effet intéressant peut être noté. Dans les premières années, l'effectif des RNP augmente pour représenter 9,35% de la population québécoise vers 2035. Mais puisque la population québécoise augmente rapidement, à cause des flux vers la RP et comme l'effectif se stabilise, la part du solde des RNP dans la population diminue pour rejoindre sa valeur de départ vers 2070. Ainsi, le rôle du solde des RNP dans la dynamique de population est un rôle transitoire, qui se stabilise vers un nouvel équilibre. Seulement, cet équilibre n'est pas un solde de RNP de 600 000, mais plutôt d'un million étant donné les entrées et les sorties.

En termes de proportion de la population en âge de travailler (15 à 64 ans), cette dynamique mène à une légère hausse du taux d'activité (de moins de 1 point de pourcentage). Pourquoi? Parce que comme nous l'avons vu, c'est le flux de RP qui compte pour le taux à long terme. Ainsi, on aura beau affecter l'effectif des RNP à court terme, celui-ci va se stabiliser et le flux vers la RP viendra se substituer à des entrées qui se seraient faites de toutes façons par l'immigration internationale directement à la RP. Finalement, la fraction de 15-64 ans dans ce scénario ressemble beaucoup à un scénario d'immigration permanente avec un niveau d'immigration autour de 70 000 nouveaux permanents. Ainsi, les effets de ce scénario sur la croissance économique, à travers le facteur démographique, sont relativement faibles.

Figure 19 Projections de l'effectif des RNP selon le statu quo concernant l'admission et la rétention des RNP



Source : Calculs de l'auteur à l'aide des hypothèses de l'ISQ (modélisation adaptée). La ligne rouge (axe de gauche) mesure l'effectif des RNP (en milliers) alors que la ligne bleue (axe de droite) indique l'effectif des RNP en pourcentage de la population au Québec.

#### Constat 8

La poursuite de la stratégie actuelle en immigration, avec des entrées similaires à ce que nous observons et des taux de sortie constants, pourrait mener à terme vers un solde de RNP atteignant plus d'un million de RNP qui représenterait, à son apogée, 9,35% de la population québécoise pour ensuite redescendre vers 2070 vers une proportion de la population qui ressemble à celle observée aujourd'hui. La population du Québec atteindrait plus de 13 millions d'habitants sans pour autant que le taux d'activité de la population québécoise augmente substantiellement. Peu d'avantages économiques sont susceptibles de venir de cette dynamique. L'effet pourrait même être négatif sur le PIB par habitant si la convergence économique se fait lentement.

Afin de construire des scénarios alternatifs, il faut spécifier deux choses. D'abord, les objectifs poursuivis. Ensuite, il faut identifier les leviers à la disposition du Québec et voir comment la manipulation de ces leviers affecte les résultats, au vu des objectifs poursuivis.

Débutons par les objectifs. Les intentions des gouvernements fédéral et provincial semblent pointer vers une réduction de l'effectif des RNP. Donc, tous les scénarios à considérer ne doivent pas mener à une augmentation de l'effectif des RNP dans les prochaines années, ou du moins une augmentation telle que celle que nous avons vue dans les dernières années. Nous croyons que trois objectifs économiques doivent être considérés. D'abord, la stratégie doit miser sur une convergence économique des immigrants qui maximise leur intégration et assure à eux-mêmes et à la population d'accueil un impact positif en termes économiques. Le deuxième objectif économique concerne la rareté de main-d'œuvre. La stratégie doit viser à répondre de manière agile à la rareté de main-d'œuvre dans certains secteurs, comme la santé ou la construction, et

dans certaines régions. Le troisième objectif économique est de viser un seuil d'immigration permanente qui garde le taux d'activité, fraction de la population en âge de travailler, constant ou en augmentation sur la période.

#### **Les objectifs de planification**

Le gouvernement du Québec devrait viser les objectifs économiques suivants pour sa planification pluriannuelle :

1. Réduire progressivement l'effectif des RNP au Québec et le stabiliser par la suite
2. Orienter la planification afin de maximiser la convergence économique des immigrants dans leur intégration au Québec
3. Viser un niveau d'immigration permanente qui empêche le PIB par habitant de diminuer (par exemple en termes de population en âge de travailler)

Comment le Québec peut-il atteindre ces objectifs? D'abord, il convient de rappeler le partage des compétences en matière d'immigration entre les gouvernements. Par exemple, le Québec a peu de contrôle, au-delà de faire des représentations auprès du gouvernement fédéral, afin de réduire le nombre de demandeurs d'asile sur son territoire. De manière générale, le gouvernement du Québec a peu de contrôle sur l'entrée des RNP et a davantage de contrôle sur l'admission des RNP à la RP.

Par exemple, le Québec a un mot à dire sur l'admission des détenteurs de PTET et de PEE, mais peu sur l'admission des détenteurs de PMI. Il peut bien sûr augmenter l'intensité de ses représentations auprès du gouvernement fédéral concernant le PMI, par exemple sur la base d'une interprétation de l'accord de 1991 qui lui serait favorable. Mais au final, les décisions concernant ce programme semblent être prises à Ottawa pour le moment. À l'admission à la RP, le Québec détient les pouvoirs sur l'immigration économique, principale porte d'entrée des détenteurs de permis de travail et d'études qui transitent vers la résidence permanente. Il a donc un levier à ce niveau-là. Cependant, restreindre l'accès à la résidence permanente pour les détenteurs de permis ouvert pourrait avoir l'effet inverse sur l'effectif des RNP si ceux-ci ne quittent pas le Québec. Ce sont donc des leviers à utiliser avec soin avec une communication limpide au niveau des intentions. Finalement, le Québec a un levier important avec le niveau global d'admissions à la résidence permanente (immigration économique), que ces admissions proviennent des RNP ou directement de l'extérieur du Québec. La sélection des candidats, là où il en a les compétences, lui sert aussi de levier. Les dimensions économique et linguistique sont particulièrement impactées par la sélection des candidats.

#### **Les leviers**

Le gouvernement du Québec a les leviers suivants pour atteindre les objectifs :

1. Le volume d'entrée de détenteurs de PTET et le PEE et leur sélection
2. Le volume d'admissions à la RP des titulaires de PTET, PMI et PEE et leur sélection
3. Le volume d'admissions à la RP et la répartition entre ceux venant de l'extérieur du Québec et ceux provenant des RNP et leur sélection

Quelles ont été les orientations des planifications passées et quelles ont été les intentions signalées par les différents gouvernements au moment d'écrire ce rapport?

Nous pouvons débiter par le gouvernement fédéral. Le plan en termes d'immigration est présenté à l'Annexe 4 du rapport au Parlement de l'automne dernier.<sup>45</sup> Nous avons reproduit au Tableau 6 les éléments pertinents du Plan. Le gouvernement fédéral veut réduire la proportion de résidents temporaires à 5% de la population canadienne d'ici la fin de 2026. Ainsi, il se donne deux ans pour atteindre cet objectif. Au Québec, l'effectif des RNP est de 617 524 et la population totale de 9,08 millions de personnes à la fin de 2024, ce qui donne une proportion de 6,8%. Un niveau de 5% représenterait un effectif de 450 000 RNP environ. Le Québec peut se doter d'un autre objectif, mais ceci donne une idée de l'effort demandé si le Québec suivait entièrement la stratégie fédérale. Pour y arriver, le gouvernement du Canada signale dans son rapport ses intentions sur les sorties et les entrées. Celles-ci sont présentées au Tableau 6.

Du côté des entrées, on mise sur une réduction du nombre d'arrivées total d'ici 2026 de 20% suivie d'un retour au niveau de 2024 en 2027. Donc, à terme, on ne planche pas sur un scénario visant à diminuer les entrées, quoique celles-ci diminuent temporairement dans les prochaines années. Ceci est très important. Cependant cela cache des changements importants. Les catégories en baisse sur la période (2025-2027) sont les PMI et les étudiants (dans une moindre mesure). Dans le cas des PMI, il y aurait une baisse de 48% des émissions de nouveaux permis. Les étudiants verraient une baisse de 10%, réalisée dans la première année du Plan. La réserve pour éventualités, catégorie qui sert principalement aux demandeurs d'asile, est en augmentation importante dans la planification et augmente de plus du double sur la période (348 968 sur 892 568 arrivées en 2027). Ceci vient masquer la baisse des PMI et des PEE. Donc, si les demandes d'asile ralentissaient, on pourrait bien observer une baisse des entrants au solde des RNP. Ceci est difficile à prévoir.

Les sorties sont les grandes responsables de la réduction prévue de l'effectif des RNP vers 5% de la population canadienne. Ottawa planche sur un taux de sortie qui doublerait sur la période. Alors que le taux de sortie était de 22% en 2024, il est prévu que ce taux passe à près de 42%. Dans les explications données, on mise sur les permis de travail et d'études venant à échéance et sur la transition vers la résidence permanente. Le gouvernement fédéral mise sur 40% des admissions serait réservé aux RNP, ce qui signale implicitement le taux de conversion planifié par Ottawa. En 2025, ce taux veut dire 158 000 admissions à la RP venant des RNP, sur 395 000 au total admis à la RP (40%). En % de l'effectif des RNP, cela veut dire un taux de conversion à la RP de 5,3% (158 000/2 961 000), ce qui n'est pas très différent du taux de conversion au Québec (6% en 2023). Donc, il ne semble pas y avoir une augmentation du flux de conversion vers la RP dans le scénario fédéral, mais plutôt l'hypothèse qu'il y aura davantage de sorties vers l'extérieur du Canada, par exemple dû à des permis qui viennent à échéance. Il est difficile d'évaluer si ce nombre est réaliste. Il est vrai que beaucoup de permis émis en 2022 et 2023 viendront à leur première échéance durant la période 2025-2027, si ceux-ci sont en moyenne d'une durée maximale de 3 ans (dans le cas du PMI).

Pour les résidents permanents, le gouvernement fédéral mise sur une diminution du nombre d'admissions de 7,5% (de 2025 à 2027). La part des admissions provenant des regroupements familiaux n'est pas prévue être en augmentation et devrait rester constante à 22% des admissions; 15% seront consacrés aux réfugiés. Ceci laisse donc 63% pour la catégorie économique.

---

<sup>45</sup> Gouvernement du Canada (2024). [Plan des niveaux d'immigration au Canada 2025-2027](#). 1<sup>er</sup> novembre 2024.

Tableau 6 Plan du Gouvernement du Canada pour 2025-2027

RNP	2024	2025	2026	2027
<b>SORTIE</b>	588 409	1 262 801	1 104 658	875 159
<b>TAUX SORTIE</b>	22,1%	42,6%	43,9%	42,3%
<b>ARRIVÉE</b>	887 625	816 900	659 036	892 568
<b>VARIATION ANNUELLE</b>		-8,0%	-19,3%	35,4%
<b>ÉCART NET</b>	229 216	-445 901	-445 622	17 439
<b>EFFECTIF RNP</b>	2 961 000	2 515 099	2 069 477	2 086 916
<b>PART POP</b>	7,1%	6,1%	5,0%	5,0%
<b>RP</b>	485 000	395 000	380 000	365 000
<b>VARIATION ANNUELLE</b>		-18,6%	-3,8%	-3,9%

Source : Rapport annuel au Parlement sur l'immigration 2024, [annexe 4](#).

#### Constat 9

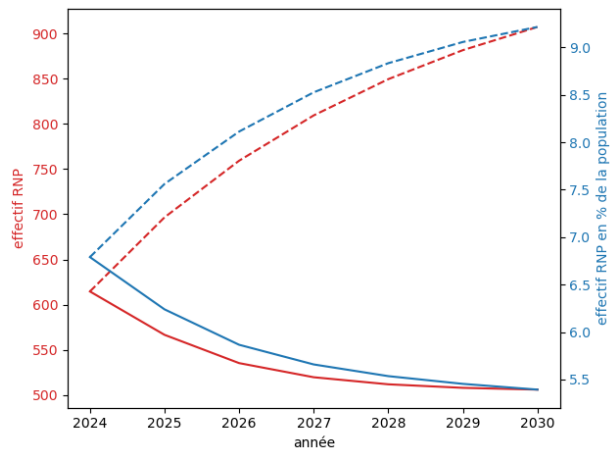
Le gouvernement fédéral a signalé son intention de diminuer l'effectif des RNP à 5% de la population. Ce sont les sorties hors Canada qui sont davantage responsables de cette baisse sur la période 2025-2027, alors que le plan ne prévoit pas une augmentation importante des transitions du statut de RNP vers la RP. Du côté des arrivées, le gouvernement du Canada table sur une baisse des émissions de PMI et dans une moindre mesure de PEE, mais sur une hausse des demandes d'asile à travers une provision pour éventualités. Le gouvernement du Canada réduit faiblement le nombre d'admissions permanentes sur la période 2025-2027.

On peut tenter de mesurer la sensibilité, pour le Québec, de faire varier les sorties et les entrées. D'abord, les intentions au niveau fédéral semblent davantage porter sur les sorties que sur les entrées. Comme le montre le Tableau 6, on semble vouloir doubler le taux de sortie.

Que veut dire ce scénario pour le Québec? D'abord, gardons le taux de conversion vers la RP à 10%. Si le taux de sortie au total double, de 25% à 50%, c'est donc que le taux de sortie vers l'extérieur du Québec grimpe à 40%. Notons que si l'effectif des RNP est d'environ 600 000, 10% de conversion à la RP donne 60 000 nouveaux RP, ce qui n'est pas possible avec la cible de RP actuelle de 50 000. Le taux de conversion qui est cohérent avec la cible est de 8% environ. Ceci implique qu'il faut un taux de sortie de 42% vers l'extérieur du Québec pour donner un taux global de sortie des RNP de 50%. En agissant seulement sur ce levier, soit augmenter le taux de sortie du Québec, on peut projeter les impacts sur l'effectif des RNP.

On obtient le résultat à la Figure 20. L'effectif des RNP se stabilise à 500 000 en 2030, ce qui représente 5,4% de la population du Québec. Ce scénario extrême ne permet pas de réduire rapidement l'effectif des RNP.

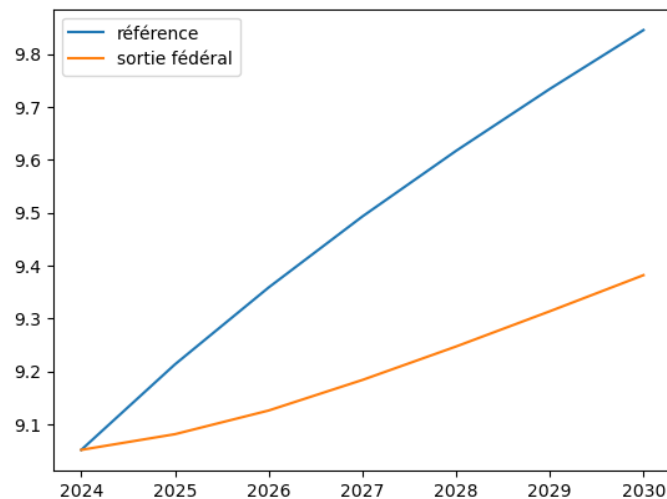
Figure 20 Effectif des RNP et % de la population que représentent les RNP dans un scénario augmentant les sorties de RNP hors Québec



Source : Calculs de l'auteur à l'aide des hypothèses de l'ISQ (modélisation adaptée).

Fait intéressant, cette augmentation des sorties ne fait pas diminuer la population du Québec. Comme le montre la Figure 21, la population croît moins rapidement que dans le scénario de statu quo, mais demeure en croissance sur la période.

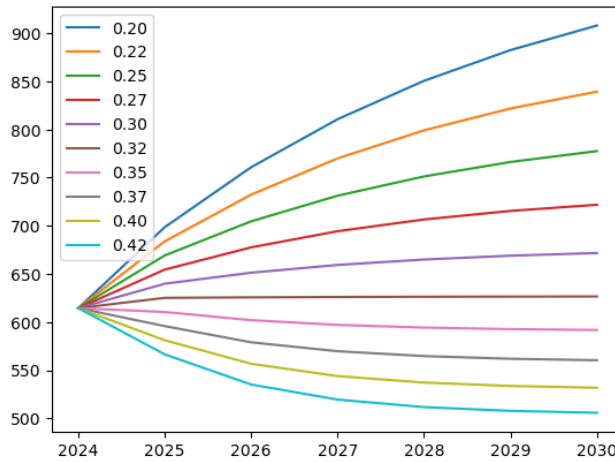
Figure 21 Population totale du Québec selon un scénario augmentant les sorties de RNP hors Québec



Source : Calculs de l'auteur à l'aide des hypothèses de l'ISQ (modélisation adaptée).

Et si le taux de sortie était plus faible, par exemple parce que plusieurs RNP sont en mesure de renouveler leur permis? On peut évaluer de manière générale la sensibilité au taux de sortie, car l'hypothèse du gouvernement fédéral semble assez agressive à ce niveau. Comme le montre la Figure 22, on peut observer qu'un taux minimal de 30% de sortie du Québec est nécessaire pour atteindre une stabilité de l'effectif de RNP.

Figure 22 Effectif des RNP selon différentes hypothèses sur le taux de sortie des RNP hors Québec



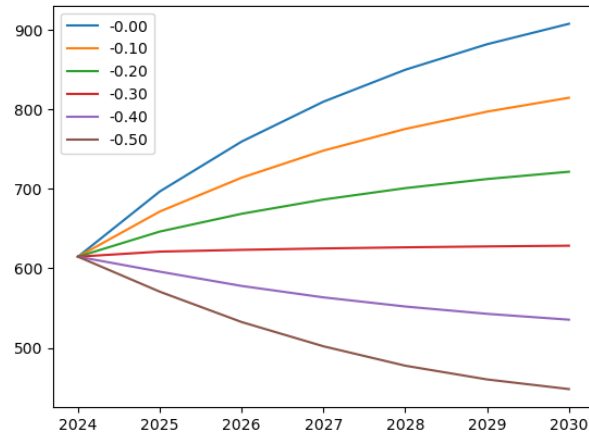
Source : Calculs de l'auteur à l'aide des hypothèses de l'ISQ (modélisation adaptée).

#### Constat 10

Un scénario pour le Québec visant à appliquer le taux de sortie hors Canada du gouvernement du Canada engendrerait une baisse de l'effectif des RNP de 615 000 à 500 000 d'ici 2030. Un taux de sortie minimum entre 30% et 32% est nécessaire afin de voir l'effectif des RNP plafonner sans changements aux arrivées.

Quelle est la sensibilité aux hypothèses concernant les arrivées? Le scénario fédéral mise sur une baisse des admissions de PMI et dans une moindre mesure de PEE. Mais il projette une augmentation des demandes d'asile. Le Plan fédéral baisse les admissions de 20% à court terme pour ensuite les augmenter de nouveau dans la dernière année. En reprenant le scénario de référence (10% d'admission à la RP et 20% de sortie vers l'extérieur), on a calculé comment une réduction du taux d'entrée affecte l'effectif. La Figure 23 montre les résultats. On observe qu'une réduction d'au moins 30% des entrées est nécessaire, sans toucher aux sorties, si l'on veut au moins stabiliser ou réduire l'effectif des RNP.

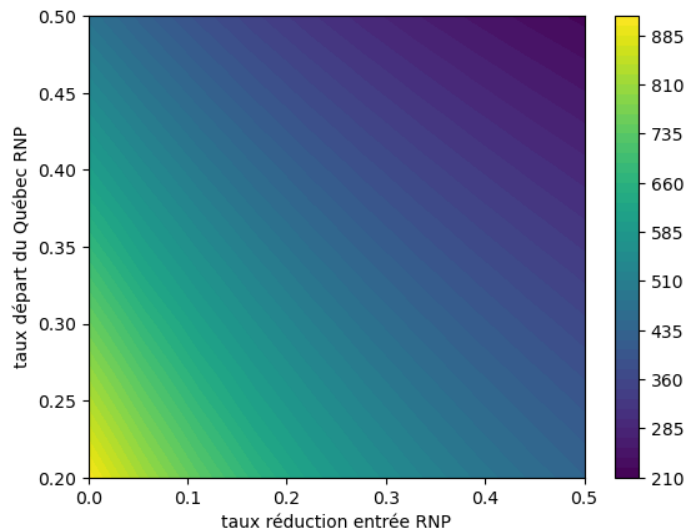
Figure 23 Effectif des RNP selon différentes hypothèses sur la réduction des entrées de RNP au Québec



Source : Calculs de l'auteur à l'aide des hypothèses de l'ISQ (modélisation adaptée).

Bien sûr, en jouant tant sur les sorties que les entrées en même temps, il est possible d'obtenir différents niveaux d'effectifs. J'ai regardé l'arbitrage entre le volume d'entrée (taux d'entrée) et le taux de sortie à l'extérieur du Québec, étant donné un taux de conversion à la RP fixé à 8%. À la Figure 24, j'ai voulu montrer toutes les combinaisons et les arbitrages possibles pour un niveau souhaité d'effectif des RNP en 2030. Pour ce faire, j'ai fait varier le taux de sortie hors Québec de 20% à 50% et la diminution du niveau d'entrée de 0% à 50%. Le graphique montre que des efforts considérables doivent être faits pour stabiliser le stock. Si par exemple nous considérons le statu quo, l'effectif des RNP atteindra rapidement un niveau de 885 000 en 2030. Avec des efforts limites, l'effectif peut descendre à 210 000 mais cela demande d'augmenter le taux de départ à 50% et de réduire le volume d'entrée de RNP de 50%. Ce n'est pas ce que le gouvernement fédéral envisage et il est difficile pour le Québec d'agir pleinement sur ces dimensions puisqu'il ne possède qu'un contrôle imparfait sur cette dynamique.

Figure 24 Effectif des RNP en 2030 selon différentes hypothèses de réduction des entrées et des sorties de RNP



Source : Calculs de l'auteur à l'aide des hypothèses de l'ISQ (modélisation adaptée).

#### Constat 11

Tout scénario mettant en œuvre une baisse des entrées et une augmentation des sorties demandera un effort considérable afin d'atteindre l'objectif de stabiliser l'effectif des RNP au Québec. Même en réduisant de moitié le nombre de nouveaux arrivants et en augmentant à 50% le taux de départ des RNP, l'effectif des RNP ne pourra descendre en dessous de 210 000 d'ici 2030.

Au-delà de la stabilisation de l'effectif des RNP, ou sa diminution, il faut considérer le choix de la cible de RP. En somme, c'est le paramètre le plus important pour les impacts à long terme de la variation de l'immigration, qu'elle soit non-permanente ou permanente. Depuis bon nombre d'années, cette cible est fixée à 50 000 admissions. Or, si le taux de conversion des RNP vers la RP est à 8%, ce flux cannibalise presque entièrement les admissions directes (car 8% d'un effectif de RNP de 615 000 donne 49 200). Il n'y a plus de place pour des admissions directes. Or certaines de ces admissions ne sont pas sous le contrôle du Québec; on n'a qu'à penser aux regroupements familiaux, mais aussi aux réfugiés. De plus, un certain niveau d'admissions économiques directement de l'étranger semble souhaitable. Nous avons remarqué précédemment que le niveau d'admissions à la RP qui garde le taux d'activité constant sur la période de projection est de 70 000 nouvelles admissions. Ainsi, en gardant le taux de conversion à 8%, il est possible de hausser la cible de nouvelles admissions RP de manière à permettre une certaine flexibilité au niveau des admissions internationales.

Pour voir les impacts d'un tel scénario, nous allons miser sur un taux de sortie hors Québec de 30% (plus conservateur que l'hypothèse fédérale), un taux de réduction des entrées de 20% et finalement une hausse des nouvelles admissions à la RP à 70 000. Les impacts de ce scénario sont présentés au Tableau 7. Il est intéressant de voir que le scénario alternatif mène tout de même à une augmentation de la population du Québec sur la période, quoiqu'inférieure au scénario de référence (soit le statu quo). Dans le scénario

alternatif, l'effectif des RNP atteint 424 100 en 2030, soit une diminution considérable de 30% sur la période. Il se stabilise par la suite si on étend la période de projection. Donc, ce scénario alternatif atteint l'objectif de restreindre l'augmentation de l'effectif des RNP; il le fait même diminuer de manière progressive sur la période. Un autre objectif que nous nous étions fixé était de maintenir le taux d'activité dans la population dans ce scénario alternatif. Nos calculs montrent que ce taux demeure constant à 65% (population âgée de 15 à 64 ans) malgré la diminution de l'effectif des RNP. Ceci est dû en partie à l'augmentation du volume d'admissions à la RP. Ce scénario illustre, dans ses grandes lignes, des voies de passage.

Tableau 7 Comparaisons du scénario de référence et un scénario alternatif

	RÉFÉRENCE			ALTERNATIF		
	Population	Effectif des RNP	Taux d'activité	Population	Effectif des RNP	Taux d'activité
2024	9,05	614,6	0,65	9,05	614,6	0,65
2025	9,21	696,6	0,66	9,06	528,2	0,65
2026	9,35	759,3	0,67	9,10	476,3	0,65
2027	9,49	809,4	0,68	9,17	449,3	0,65
2028	9,62	849,5	0,69	9,24	435,2	0,65
2029	9,73	881,6	0,69	9,31	427,9	0,65
2030	9,85	907,3	0,70	9,39	424,1	0,65

Source : Calculs de l'auteur à l'aide des hypothèses de l'ISQ (modélisation adaptée). Le scénario alternatif suppose un taux de sortie hors Québec de 40% (hypothèse fédérale), un taux de conversion des RNP à la RP de 8%, une réduction de 20% des arrivées chez les RNP et une augmentation de la cible des RP à 70 000 par année.

#### Constat 12

Un scénario augmentant le taux de sortie à 40%, le taux d'admission à la RP pour les RNP à 8% et une cible d'admission à la RP de 70 000 par année permet de réduire l'effectif des RNP à 424 100 en 2030, de maintenir le taux d'activité (la proportion de personnes en âge de travailler) et permet tout de même une faible augmentation de la population sur la période. Des voies de passage progressif existent pour revenir sur une trajectoire d'immigration soutenable.

Il existe une multitude de scénarios possibles étant donné les objectifs visés. De plus, il est possible de raffiner ces scénarios en termes de composantes des RNP, mais aussi des catégories d'admission. Nous n'avons pu effectuer ce travail dans le cadre de ce rapport. On peut aussi analyser la convergence économique et les impacts sur la croissance du PIB par habitant. Mais pour ce faire, il faudra ajouter à l'outil une mesure des revenus relatifs des immigrants, de différents types, afin de projeter le revenu moyen effectif de la population dans le temps. Par exemple, un immigrant permanent arrivant au Québec a un revenu 80% inférieur aux natifs; il a donc un poids effectif de 0,2 en termes de revenu. À mesure qu'il est exposé à l'économie québécoise, ce poids augmente parce que les revenus convergent. On peut faire la même chose avec l'emploi. On peut aussi intégrer la maîtrise de la langue française dans ce genre de projection. Je souligne

l'importance d'effectuer ce travail de modélisation, pour les planifications futures, parce que la planification de l'immigration s'est complexifiée avec l'introduction de l'immigration en 2 étapes par la voie des RNP.

## Conclusions

Que retenir de cette analyse? Le Québec vieillit, son accroissement naturel est négatif et l'immigration est devenue sa seule source de croissance potentielle au niveau démographique. Il y a bien sûr une dimension géopolitique à une décroissance de la population, mais pas nécessairement une dimension économique. Dit simplement, et supporté par une grande quantité de travaux, ce n'est pas la taille qui compte pour le niveau de vie.

Il faut davantage se préoccuper du taux d'activité (population en âge de travailler) que de la taille de la population et davantage du PIB par habitant que du niveau du PIB. Sans immigration, la fraction de la population en âge de travailler déclinerait rapidement. Le niveau actuel d'immigration permanente mènera vers une diminution du taux d'activité, ce qui représente un enjeu du point de vue des finances publiques (Boisclair et al., 2019). De plus, la convergence économique des immigrants est lente et les changements récents au volume ont probablement plombé le PIB par habitant. Malgré la faiblesse de la croissance économique par habitant au Québec, une augmentation substantielle de l'immigration temporaire (le statu quo) n'apparaît pas souhaitable.

Les phénomènes de rareté de main-d'œuvre évoluent dans le temps. Une portion est conjoncturelle et une immigration temporaire ponctuelle peut aider à y répondre. Quoiqu'une composante structurelle liée au vieillissement démographique puisse être à l'œuvre, cette réalité diffère sur le territoire du Québec. L'immigration ne va simplement pas où se trouve la rareté de main-d'œuvre à l'heure actuelle et un programme comme le PMI ne permet pas de sélectionner des travailleurs dans les secteurs en demande. L'immigration a donc un impact minimal à ce stade pour réduire la rareté de main-d'œuvre structurelle et je doute que ceci doive être un objectif important de la politique d'immigration. Il faut inciter les entreprises, dans les secteurs où cela est possible, à investir davantage en automatisation si la rareté de main-d'œuvre est structurelle et prévisible à long terme.

Le Québec doit se doter d'objectifs clairs pour sa politique en immigration. Celle-ci doit s'éloigner du mirage, véhiculé par certains groupes dans la dernière décennie, à l'effet qu'une augmentation massive de l'immigration puisse promouvoir à terme la croissance du niveau de vie par habitant ou la diminution de la rareté de main-d'œuvre. Elle doit plutôt viser le succès économique et social des immigrants. Une évaluation rigoureuse du potentiel économique et social des candidats à la RP est indispensable si on veut éviter des impacts négatifs sur la capacité de financer les services publics et sur le niveau de vie des natifs, mais aussi des immigrants déjà sur le territoire.

Sans une meilleure intégration par les voies de transition vers la RP et un système d'information permettant de suivre les RNP sur le territoire, l'augmentation de l'immigration temporaire a le potentiel de mener à une augmentation du nombre de personnes avec un statut indéterminé sur le territoire, une fois leur permis expiré. Elle a aussi le potentiel d'entacher la réputation du Canada et du Québec et d'affecter à terme la qualité des dossiers présentés à l'immigration temporaire (et permanente) et d'attiser un sentiment anti-immigration dans la population d'accueil. Pourtant, le Québec a besoin

d'immigration, ne serait-ce que pour maintenir le niveau de vie et financer les services publics dans un contexte de vieillissement démographique. C'est un enjeu stratégique où l'on ne doit pas faire d'erreur.

La situation de l'immigration temporaire présente une opportunité de revoir notre façon de favoriser l'intégration économique. Nos analyses montrent que les titulaires de permis de travail font mieux que les immigrants économiques permanents à l'arrivée et dans les années suivant leur arrivée. De plus, certains programmes comme le PTET aident à la régionalisation de l'immigration et ciblent certains secteurs où les pressions de la rareté de main-d'œuvre se font davantage sentir. Mais les défis d'intégration économique persistent, même chez les RNP, et le Québec doit donc accentuer ses efforts, tant au niveau de la sélection que de l'intégration économique. Il ne faut pas jeter le bébé avec l'eau du bain.

Le Québec doit être réaliste. Il n'a pas tous les pouvoirs en immigration dans le contexte politique actuel. Il doit donc s'adapter à une réalité où l'immigration temporaire est là pour rester, du moins pour les 10 prochaines années. Il doit donc tenter d'en tirer profit en planifiant conjointement l'immigration temporaire et permanente. Il doit cependant se garder une marge de manœuvre, en particulier au niveau de l'immigration économique, afin de choisir des candidats qui seront admis directement de l'étranger. En bout de piste, c'est le volume et le processus de sélection des résidents permanents qui auront les effets les plus importants à long terme et non le solde des RNP.

Le Québec doit mettre en place des voies de transition vers la RP prévisibles pour les RNP actuels et futurs afin que ceux-ci puissent avant même leur arrivée bien comprendre les risques de passer par cette voie pour obtenir la RP. Le Québec doit ensuite respecter ses promesses, sans quoi il y a un risque de porter atteinte à sa réputation. Le Québec doit améliorer ses processus de sélection par ces voies de transition afin d'exploiter l'information recueillie sur l'expérience québécoise, par exemple l'expérience sur le marché du travail. Il doit continuer de sensibiliser le gouvernement fédéral à la situation des demandeurs d'asile au Québec en réitérant que le Québec a un droit de regard sur l'admission à la RP au Québec par l'émission de certificats de sélection.

Comme nous l'avons démontré, un ajustement du volume d'immigration permanente à 70 000, peu importe la provenance (RNP ou directe), est susceptible de maintenir le taux d'activité à un niveau relativement constant dans les décennies à venir. Une diminution du taux d'activité, le facteur démographique de la croissance du niveau de vie, devrait être évitée. Il y a donc lieu de revoir la cible de 50 000 immigrants permanents chaque année, surtout au vu de l'objectif de réduire l'effectif des RNP. Comme nous l'avons montré, une réduction des RNP par la transition vers la RP viendrait cannibaliser presque entièrement l'immigration permanente, ce qui n'est pas souhaitable ni réaliste étant donné que tant les admissions pour regroupement familial et en tant que réfugiés ne sont pas contrôlées par le Québec. Une augmentation des sorties vers l'extérieur du Québec, avec l'expiration des permis délivrés, semble l'avenue à privilégier afin de faire baisser l'effectif des RNP. Par ailleurs, la réduction des entrées par le PMI au fédéral représente une bonne nouvelle afin de réduire l'effectif des RNP mais cela prendra du temps. Et une augmentation des demandeurs d'asile, par exemple en provenance des États-Unis, pourrait plutôt augmenter l'effectif des RNP malgré ces efforts.

Sous l'hypothèse que le gouvernement canadien exécute son plan 2025-2027 concernant la réduction des nouveaux permis PMI et des renouvellements et qu'il n'y ait pas une augmentation marquée des demandeurs d'asile, le Québec peut mettre en place une planification pluriannuelle qui atteint ces objectifs. Mais cela demande de hausser le

volume d'admission à la résidence permanente; sans cette hausse, il sera difficile de réduire l'effectif des RNP et les admissions à la RP seront entièrement cannibalisées par les candidats RNP.

Un régime fédéral avec des compétences partagées dans un domaine aussi névralgique que celui de l'immigration présente des défis de coordination importants. L'accord de 1991 a jeté les bases d'un partage des compétences et des responsabilités qui a bien servi le Québec et le Canada jusqu'à récemment. Avant 2016, le système d'immigration canadien était une fierté des Canadiens et des immigrants. Je souhaite vivement que la réinterprétation de cet accord puisse servir de base afin que le gouvernement fédéral et celui du Québec puissent en venir à une vision commune des changements législatifs et réglementaires à apporter afin de simplifier les voies de passage de ce nouveau système à deux étapes, *de facto* imposées par des choix politiques de la dernière décennie. Il est primordial de préserver la réputation du Canada et du Québec à l'international et favoriser le succès d'intégration des nouveaux arrivants dans un climat social qui demeure favorable à l'immigration, conscient de son importance pour la société québécoise – comme l'a si bien exprimé Gérald Godin, dans son poème *Tango de Montréal* (Sarzènes, 1983).

*Sept heures et demi du matin métro de Montréal  
c'est plein d'immigrants  
ça se lève de bonne heure  
ce monde-là*

*le vieux cœur de la ville  
battrait-il donc encore  
grâce à eux*

*ce vieux cœur usé de la ville  
avec ses spasmes  
ses embolies  
ses souffles au cœur  
et tous ses défauts*

*et toutes les raisons du monde qu'il aurait  
de s'arrêter  
de renoncer*

*(Gérald Godin, Sarzènes, 1983)*

## Annexes

### A. Modèle de projection

Le modèle utilisé dans ce rapport permet de projeter la population du Québec par âge (de 0 à 100 ans) de 2025 jusqu'en 2070. Il prend en compte les composantes de base qui sont les naissances, les décès, les migrations interprovinciales, l'émigration et l'immigration permanente et l'immigration temporaire, mais aussi les transitions de résident non permanent (RNP) à résident permanent (RP). Tous les intrants proviennent des projections de l'ISQ sur l'horizon 2021-2070 et certains paramètres de transition chez les RNP sont tirés des analyses dans le rapport (Contexte démographique). L'objectif de ce modèle n'est pas de se substituer au modèle de l'ISQ, qui prend en compte les dimensions régionales, le sexe et plusieurs autres subtilités. L'objectif est plutôt de permettre des simulations réalistes des impacts de différents scénarios concernant la planification de l'immigration, en particulier des RNP.

Débutons par décrire les composantes classiques du modèle de projection. Le nombre de naissances à l'année  $t$ ,  $N(0, t)$ , est calculé par rapport à la population âgée de 15 à 45 ans.

$$N(0, t) = \sum_{a=15}^{45} P(a, t)b(t)$$

où  $b(t)$  est un paramètre du modèle qui provient des projections de l'ISQ. Ce dernier se définit par

$$b(t) = \frac{N_{ISQ}(0, t)}{\sum_{a=15}^{45} P_{ISQ}(a, t)}$$

où  $N_{ISQ}(0, t)$  représente le nombre de naissances projetées par l'ISQ et  $P_{ISQ}(a, t)$  la population projetée par l'ISQ. Il tient donc compte de la répartition par sexe. Celle-ci est supposée constante, peu importe le scénario considéré. Le nombre de décès  $M(a, t)$  est calculé de la façon suivante :

$$M(a, t) = P(a, t)m(a, t)$$

Dans cette dernière équation,  $m(a, t)$  correspond au taux de mortalité qui provient des projections de l'ISQ. C'est le ratio du nombre de décès par âge à la population par âge.

Le nombre d'immigrants interprovinciaux,  $I(a, t)$ , est calculé de la façon suivante :

$$I(a, t) = P(a, t)i(a, t)$$

où  $i(a, t)$  est le taux de migration interprovinciale net qui provient des projections de l'ISQ.

Le nombre d'émigrants  $E(a, t)$  est calculé de la façon suivante :

$$E(a, t) = P(a, t)e(a, t)$$

où  $e(a, t)$  est le taux d'émigration qui provient des projections de l'ISQ. Avec une composante similaire pour l'immigration permanente directe et un solde de RNP par âge stable dans le temps, on peut reproduire exactement le scénario de référence de l'ISQ. Nous allons maintenant bonifier pour inclure la dynamique des RNP.

On fait la distinction entre les résidents permanents (RP) et non permanents (RNP), mais surtout on prend en compte les transitions possibles pour les RNP. Soit  $RP(a, t)$  le nombre de nouveaux résidents permanents et  $RNP(a, t)$  le nombre de nouveaux résidents non permanents. Il est important de noter que le statut permanent mène à une transition immédiate dans la population générale, sans égard à ce statut. Ce flux est alimenté par le flux de RP internationaux acceptés en tant que permanents et de ceux faisant la transition du statut non permanent à permanent. D'abord, dénotons  $RP_W(a, t)$  le nombre de nouveaux RP potentiels provenant de l'extérieur.

Dénotons  $\pi_{RNP}$  la fraction des résidents non permanents qui font la transition vers la résidence permanente. Il y a un maximum fixé pour l'immigration permanente. Dénotons  $\overline{RP}$  le seuil maximum pour l'immigration permanente.

On peut définir le nombre de résidents non permanents qui pourraient avoir accès à la résidence permanente pour une année  $t$ , les candidats,

$$S_{RNP}(t) = \min\left(\sum_a \pi_{RNP} RNP(a, t), \overline{RP}\right)$$

Ce sont des sorties du point de vue des RNP (d'où la lettre S). Si la contrainte est mordante (les candidats sont plus nombreux que le nombre maximal de RP), on ajuste pour obtenir  $S_{RNP}(a, t)$  qui respecte cette contrainte (distribution d'âge qui reste la même, total ajusté).

Si la contrainte n'est pas mordante, le nombre d'immigrants provenant de l'extérieur est déterminé, soit

$$RP_W(a, t) = (\overline{RP} - S_{RNP}(t))x(a, t)$$

où  $x(a, t)$  est la répartition par âge (et année) des nouveaux RP provenant de l'extérieur selon l'ISQ. Au total, le flux de nouveaux RP est donné par

$$RP(a, t) = RP_W(a, t) + S_{RNP}(a, t)$$

Les RNP évoluent quant à eux selon

$$RNP(a, t) = (1 - \pi_W)RNP(a - 1, t - 1) + RNP_E(a, t) - S_{RNP}(a, t)$$

L'entrée des RNP se fait selon la distribution d'âge de l'ISQ,  $r(a, t)$ . On fixe d'abord le seuil d'entrée,  $RNP_E$ . C'est un paramètre de contrôle. Ainsi, les entrants sont donnés par

$$RNP_E(a, t) = r(a, t)RNP_E$$

Le paramètre  $\pi_W$  est le taux de sortie vers l'extérieur du Québec. Avec ces équations, il est maintenant possible de mettre à jour la population. Pour l'équation à l'âge zéro, elle demeure inchangée par rapport au modèle de l'ISQ (le nombre de naissances provenant de la variation des RNP est pris en compte).

Pour les autres âges, on a

$$P(a, t) = P(a - 1, t - 1) - M(a, t) + I(a, t) - E(a, t) + RP(a, t) - \pi_W RNP(a - 1, t - 1) + RNP_E(a, t) - S_{RNP}(a, t)$$

Pour obtenir la projection de l'ISQ, une fois l'effectif stabilisé, il suffit d'imposer que

$$\Delta RNP(a, t) = \pi_W RNP(a - 1, t - 1) + RNP_E(a, t) - S_{RNP}(a, t) = 0$$

Il y a quatre leviers qui peuvent être manipulés dans ce modèle, soit  $RNP_E$ ,  $\overline{RP}$ ,  $\pi_W$  et  $\pi_{RNP}$ . La seule condition initiale imposée est que l'effectif des RNP est fixé au niveau observé au quatrième trimestre de 2024, soit 614 577 personnes.

Une archive Github est disponible à l'adresse suivante

(<https://github.com/pcmichaud/immsim>) contenant le code, les intrants et un exemple de simulation.

## B. La transition vers la RP est-elle différente par programme et durée de séjour?

Nous avons calculé un taux de transition global d'environ 6% à 14% annuellement à l'aide des données agrégées récentes, ce qui est plus élevé que le taux d'environ 5% qui a été estimé pour la période avant 2016 par Lu et Hou (2017). Nous pouvons utiliser les données administratives de Statistique Canada pour regarder comment ces taux varient avec la durée du séjour au Canada. Nous utilisons le MAEE jumelé avec le fichier BDIM (des détails sur ces données sont donnés dans le corps du rapport).

Nous regardons les cohortes d'entrée de 2015 à 2019 et estimons la probabilité de transition vers la RP par programme, soit le PMI, le PTET et le PEE. Nous avons estimé les paramètres d'un modèle de transition qui prend en compte l'âge des immigrants, le nombre d'années depuis l'entrée au Québec ainsi que la cohorte d'entrée. Nous utilisons la cohorte d'entrée de 2017 pour les individus entrés à l'âge de 25 à 29 ans. Nous montrons les taux de transition prédits à 1, 3 et 5 ans.

Tableau B.1 Taux de transition vers la RP selon le nombre d'années depuis l'arrivée

ANNÉES	PMI-ÉTUDE	PMI-TRAVAIL	PTET
2	1,4%	8,7%	1,9%
3	7,4%	16,5%	5,8%
4	13,4%	24,3%	9,6%
5	19,4%	32,0%	13,5%

Source : Calculs de l'auteur, données administratives de Statistique Canada. Âge de 25 à 29 ans pour une cohorte entrée en 2017.

Le taux de transition vers la RP le plus faible est observé pour les titulaires de PTET (plusieurs travailleurs saisonniers). Après 3 ans, le taux de sortie vers la RP est de 5,8%. Pour les titulaires de PEE, le taux de sortie après 3 ans est de 7,4% tandis qu'il est le plus élevé pour les titulaires du PMI à 16,5%. Les taux de passage à la RP augmentent avec la durée de séjour au Canada : après 5 ans, ils sont respectivement de 19,4% (étudiants), 32% (PMI) et 13,5% (PTET). En bout de piste, ces taux montrent que la probabilité de sortie augmente avec le nombre d'années au Canada et qu'elle est la plus élevée au PMI.

## C. Comparaisons des RNP

Le Tableau C.1 présente des statistiques sur les titulaires de PTET et de PMI dans le temps. Pour le PTET, la structure d'âge demeure semblable. Les PTET actuels sont davantage en région que ceux de la période que nous allons analyser avec les données administratives. En général, les titulaires de permis récents sont moins susceptibles d'être des travailleurs agricoles (ou en ressources naturelles) et plus susceptibles d'agir dans des professions davantage spécialisées. Par ailleurs, la connaissance du français et de l'anglais a tendance à être plus élevée dans la période récente. Finalement, les PTET actuels sont moins susceptibles de venir de pays comme le Guatemala et le Mexique. Au final, toutes ces différences semblent indiquer que les titulaires de PTET plus récents sont susceptibles d'avoir des revenus de travail plus élevés que dans la période d'analyse. Dans le cadre du PMI, on semble observer la tendance inverse, avec un moins grand degré de spécialisation, une moins bonne connaissance du français, une moins grande représentation des secteurs des sciences naturelles et de l'enseignement et des services sociaux. L'âge moyen des titulaires de PMI a aussi augmenté dans le temps.

Tableau 6 Caractéristiques des RNP 2014-2023, en %

PTET		2014-18	2019-22	2023
<b>Sous-programmes</b>	Travailleurs agricoles	73,1	66,6	39,2
	Autres	26,9	33,3	60,8
<b>Groupes d'âge</b>	15 à 29	30,1	32,9	30,9
	30 à 44	56,2	55,0	56,9
	45 à 59	13,1	11,7	11,9
	60 et plus	0,6	0,4	0,5
<b>Région de destination</b>	Montréal	33,3	18,7	14,3
<b>Professions</b>	Spécialisée	21,2	41,7	36,9
	Peu spécialisée	78,6	58,2	63,4
<b>Principaux secteurs</b>	Agriculture & ress. naturelles	70,5	62,7	39,3
	Fabrication & services d'utilité publique	3,7	10,0	15,4
	Métiers, transport & machinerie	3,9	9,2	14,0
<b>Langues connues</b>	Français	11,8	19,5	37,4
	Anglais	18,6	21,2	30,2
<b>Principaux pays de naissance</b>	Guatemala	41,4	41,1	27,2
	Mexique	29,9	27,7	20,7
	France	7,0	4,6	5,5
	Philippines	4,3	5,6	7,9
<b>PMI</b>				
		<b>2014-18</b>	<b>2019-22</b>	<b>2023</b>
<b>Sous-programmes</b>	Ententes	6,1	3,6	1,3
	Intérêts Canadiens	93,9	92,2	80,3
<b>Groupes d'âge</b>	15 à 29	60,6	50,7	48,4
	30 à 44	32,2	42,1	40,8
	45 à 59	6,3	6,4	8,5
	60 et plus	1,0	1,0	2,2
<b>Région de destination</b>	Montréal	71,7	64,7	55,2
<b>Professions</b>	Spécialisée	43,4	36,3	20,7
	Peu spécialisée	2,7	3,2	1,6
	Non précisée	53,9	61,2	78,1
<b>Principaux secteurs</b>	Autres	54,4	61,2	78,1
	Sciences naturelles	12,1	10,4	5,8
	Enseignement, services sociaux, communautaires & gouv.	9,6	5,7	3,9
<b>Langues connues</b>	Français	93,1	69,4	58,9
	Anglais	95,6	83,0	80,7
<b>Principaux pays de naissance</b>	France	40,4	33,7	20,6
	États-Unis	8,1	<2	<3
	Chine	5,7	<2	<3
	Inde	5,6	10,6	10,5

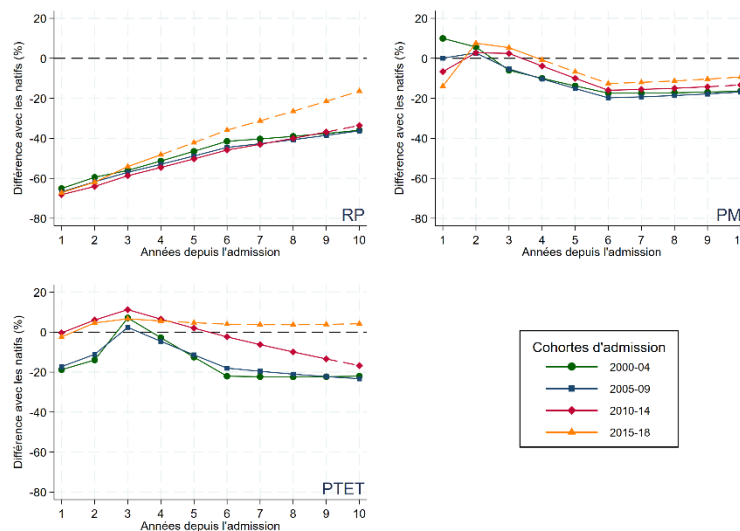
Source : Compilation des publications du MIFI sur les RNP.

## D. Convergence économique : quelques précisions et analyse de sensibilité

La variable de revenu utilisée dans l'analyse de convergence est le revenu d'emploi, soit la somme du revenu T4 et des revenus d'emploi autonome non négatifs. Afin de permettre la comparaison avec les natifs, les revenus des RNP sont compensés pour la durée du permis (le nombre de jours potentiellement travaillés) pendant l'année d'imposition. Par exemple, un travailleur saisonnier qui aurait un permis de travail valide pour 120 jours verrait son revenu annualisé par un facteur de 365/120. On restreint à 30 jours au sein d'une même année la durée minimale d'un permis pour être considéré. Les revenus sont en dollars constants de 2019.

En ce qui a trait à la convergence des salaires (Figure 11), je teste la robustesse à l'aide de plusieurs variables de contrôle. Je trouve que ces variables ont très peu d'effet sur les résultats rapportés. Je contrôle premièrement pour des caractéristiques de l'individu telles que son sexe, son état matrimonial, le secteur d'activité dans lequel il travaille ainsi qu'une variable identifiant les propriétaires d'entreprises. J'ajoute ensuite des contrôles sur l'entreprise employant l'individu. Je contrôle pour la taille de l'entreprise avec le log de la masse salariale, pour l'intensité en capital de l'entreprise avec le stock de capital par employé et pour la productivité de l'entreprise avec le log du salaire (T4) moyen. La Figure D.1 présente la convergence des salaires par type d'immigrant en incluant tous ces contrôles. On observe très peu de différences avec la Figure 11. Le principal changement est une diminution des pénalités des PTET, ce qui suggère que ce groupe est plus concentré que les natifs dans les secteurs moins bien rémunérés ou des entreprises moins performantes.

Figure D.1 Profils de convergence économique en termes de revenu d'emploi avec contrôles

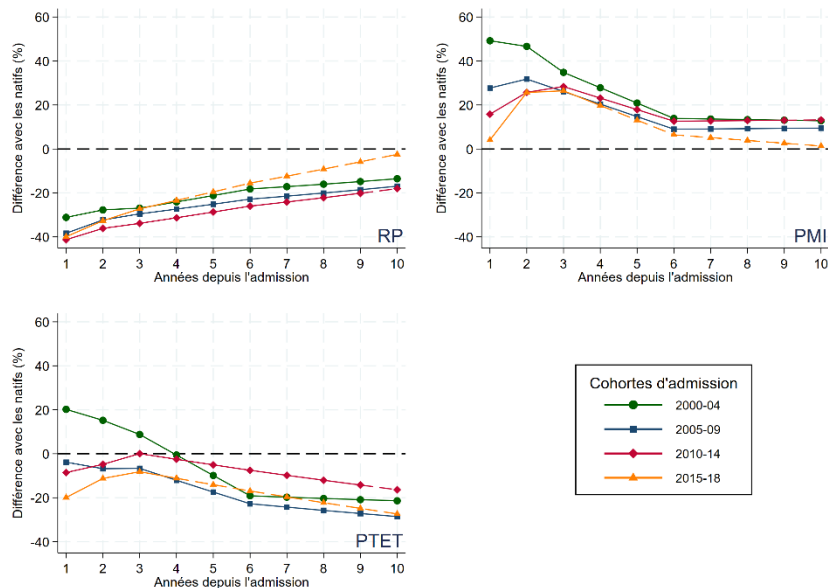


Source : Calculs de l'auteur, données administratives de Statistique Canada (haut gauche= RP, haut droite = PMI et bas = PTET).

Je teste finalement le seuil d'inclusion précédemment fixé à 3 500\$. On désire garder seulement les personnes travaillant à temps plein. Or, le nombre d'heures travaillées n'est

pas observé dans les données. Je calcule donc l'équivalent temps plein (ETP) annuel du salaire minimum, soit le salaire minimum multiplié par 35 heures et 52 semaines. J'utilise ce résultat comme seuil d'inclusion. On se trouve donc à exclure les personnes travaillant peu (d'heures ou de semaines) durant l'année. Les résultats sont présentés à la figure D.2. On remarque des différences intéressantes. De manière générale, les pénalités pour les immigrants sont moindres, ce qui suggère que restreindre l'échantillon à l'ETP exclut principalement des immigrants à faible revenu (qui n'ont probablement pas travaillé à temps plein toute l'année). Par exemple, les pénalités des résidents permanents sont réduites de moitié à l'arrivée. Leur rattrapage avec les natifs se fait toutefois de manière plus lente. De manière similaire, les PMI ont maintenant un avantage relatif aux natifs à l'arrivée, qui s'estompe avec les années depuis la migration. On observe de légères différences chez les PTET au niveau des cohortes, mais de manière générale ce groupe est moins affecté par cette restriction.

Figure D.2 Profils de convergence économique en termes de revenu d'emploi en restreignant sur l'ETP



Source : Calculs de l'auteur, données administratives de Statistique Canada (haut gauche= RP, haut droite = PMI et bas = PTET).